



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

FR

Programme de travail 2010

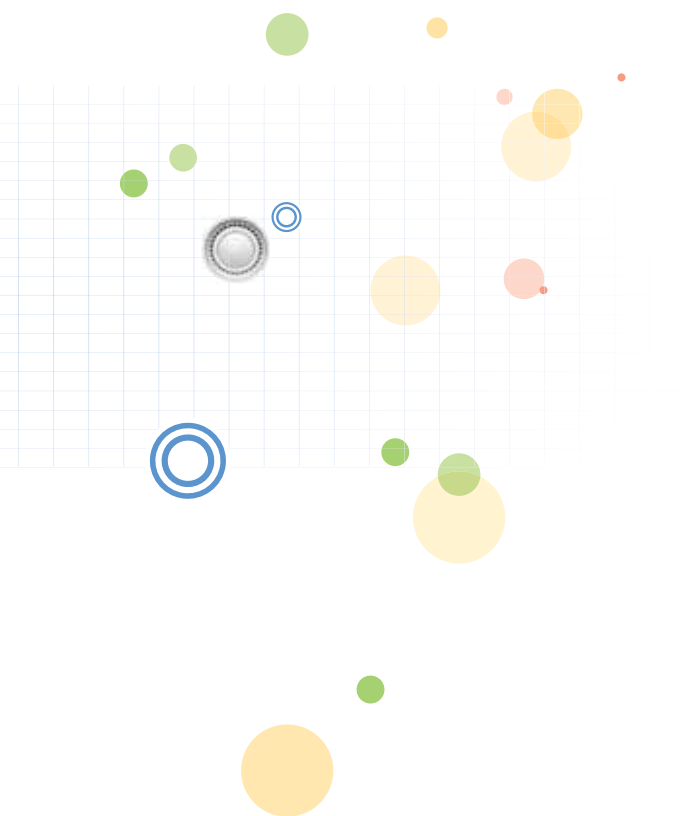






Savoirs, aptitudes et compétences pour la relance et la croissance

Programme de travail 2010



De nombreuses autres informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2010
ISBN 978-92-896-0625-7

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2010
Tous droits réservés.

Designed by adam@artdirector.gr

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels.

Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Aviana Bulgarelli, *Directrice*
Christian F. Lettmayr, *Directeur adjoint*
Peter Kreiml, *Président du Conseil de direction*

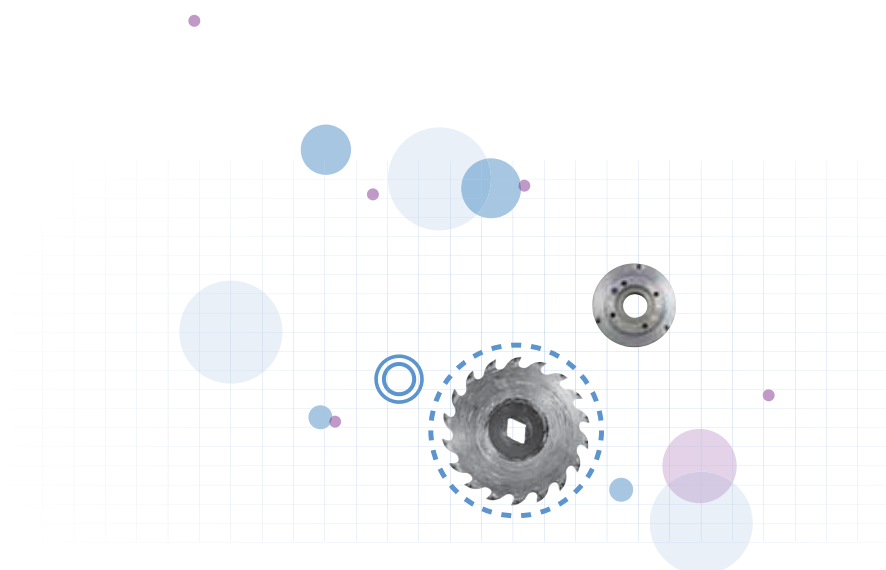


Table des matières

Introduction	1
Priorités à moyen terme 2009-2011	
1. Livrer des informations pour l'élaboration des politiques européennes d'enseignement et de formation professionnels (EFP)	6
2. Interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage	10
3. Évaluer les bénéfices de l'enseignement et de la formation professionnels	15
4. Améliorer l'image de l'enseignement et de la formation professionnels	17
Gestion, ressources et contrôles internes	20
Évaluation des risques	21
Fiches d'activité	24
Budget 2010 par activités	51
Annexes	
I Programme provisoire des publications pour 2010	52
II Organigramme du Cedefop	54
III Ressources humaines	55
IV Réseaux du Cedefop	56
V Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation	57
VI Coopération entre le Cedefop et Eurofound	58
VII Mesure des performances du Cedefop	59
VIII Références	64

Introduction

La crise économique assombrit l'année 2010. Il faut s'attendre à une montée du chômage et craindre que la baisse des investissements, en particulier dans le capital humain, ne se poursuive. C'est dans ce contexte difficile, et pour soutenir la relance économique, que l'Union européenne (UE), ses États membres et les partenaires sociaux ⁽¹⁾ maintiennent leurs efforts en vue de faire des systèmes européens d'éducation et de formation les meilleurs du monde.

Des avancées ont été réalisées. Après le sommet de Copenhague (2002), l'UE a engagé un processus systématique de définition des priorités politiques européennes dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et de développement d'instruments européens communs. Les progrès accomplis ont été évalués tous les deux ans lors des réunions respectives de Maastricht, d'Helsinki et de Bordeaux, où, le 26 novembre 2008, la Commission européenne, les ministres européens chargés de l'EFP et les partenaires sociaux ont annoncé que «[...] se construit un espace européen de l'EFP fondé sur la transparence et la confiance mutuelle» ⁽²⁾.

La récession a des incidences sur la réforme de l'EFP en Europe. Il se peut qu'elle accélère le rythme des changements qui, bien que régulier et certain, a été ralenti par la priorité qu'il convenait d'accorder au long terme, mais la récession exige des réponses à court terme qui pourraient détourner l'attention et les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de réformes de longue haleine. Il est possible que les réponses soient plus claires lors du prochain exercice de bilan prévu en décembre 2010 à Bruges. Dans l'intervalle, le Cedefop continuera de plaider et d'œuvrer en faveur de politiques de modernisation de l'EFP.

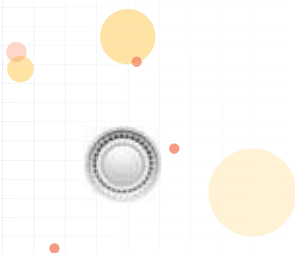
Le Cedefop, fondé en 1975 ⁽³⁾ et situé en Grèce depuis 1995, est l'agence de l'UE chargée de soutenir les politiques d'EFP en Europe. Les travaux du Cedefop s'appuient fermement sur les stratégies et les actions convenues au niveau européen et son programme de travail est jalonné de références

aux documents stratégiques de l'UE. Ses activités comprennent la formation professionnelle tant initiale que continue et la contribution de l'EFP à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. Les questions spécifiques traitées par le Cedefop reflètent l'agenda politique de l'UE, qui tient compte des intérêts, des priorités et des besoins des décideurs politiques. Les principaux partenaires du Centre sont la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux, ceux-ci étant, fait unique, présents à tous les niveaux des politiques et des pratiques d'EFP, notamment au niveau des secteurs et des entreprises. La valeur ajoutée du Cedefop réside dans la qualité élevée de ses analyses, expertises et informations. Le Cedefop offre:

- (a) une perspective indépendante, scientifique et européenne à travers des analyses comparatives de l'évolution dans l'UE qui sensibilisent aux questions d'EFP et aident à les comprendre;
- (b) des éclairages sur des questions complexes pour définir les approches et principes européens communs afin d'améliorer l'EFP et d'atteindre des objectifs communs;
- (c) un forum unique qui réunit les intérêts divers des décideurs politiques, partenaires sociaux, apprenants à titre individuel, chercheurs et praticiens en matière d'EFP, afin de débattre de propositions pour la politique et la recherche;
- (d) une sensibilisation accrue à l'image et à l'importance de l'EFP, en veillant à ce que les questions d'EFP soient prises en compte dans d'autres politiques, notamment l'enseignement général, l'emploi et la politique sociale.

L'objectif stratégique du Cedefop pour la période 2009-2011 ⁽⁴⁾ est de «contribuer à l'excellence en matière d'EFP et renforcer la coopération européenne dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques européennes d'EFP». Cet objectif stratégique s'appuie sur quatre priorités:

- (a) livrer des informations pour l'élaboration des politiques européennes d'EFP;



- (b) interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage ⁽⁵⁾;
- (c) évaluer les bénéfices de l'EFPP;
- (d) améliorer l'image de l'EFPP.

Conformément à ces priorités, le Cedefop concentre ses activités d'analyse des politiques, de recherche et de travail en réseau sur la collecte de données probantes et mobilise son expertise pour combler les déficits de connaissances, apporter des éclairages nouveaux, mener des actions de sensibilisation sur les questions d'EFPP et fournir des conseils stratégiques et techniques dans ce domaine. Pour mesurer les résultats de ces activités, le Cedefop vérifie au moyen d'indicateurs l'intérêt des parties prenantes pour les informations qu'il fournit. L'intention du Cedefop, en tant qu'organisation, est d'avoir un impact sur le renforcement de la coopération européenne, en promouvant une politique européenne d'EFPP et de compétences fondée sur des données probantes, et, ce faisant, d'être reconnu comme une source d'information faisant autorité en matière d'EFPP, d'aptitudes et de compétences. À l'évidence, le Cedefop ne peut assurer cet impact à lui seul, mais il mesure son impact grâce aux données concernant les acteurs qui utilisent les résultats de ses travaux, *indirectement* ou *en conjonction avec d'autres facteurs*, pour développer la politique européenne d'EFPP et renforcer la coopération.

Le présent programme de travail décrit comment le Cedefop entend soutenir la politique européenne d'EFPP en 2010. Il comprend trois parties:

- (a) une partie narrative, qui analyse le contexte politique et explique comment le Cedefop mettra en œuvre chacune de ses quatre priorités en 2010;
- (b) des fiches détaillées consacrées aux activités et aux projets. Elles font apparaître les résultats attendus des activités du Cedefop et les produits de chaque projet associé mis en œuvre pour atteindre ces résultats. Ces fiches font également apparaître les indicateurs de résultats visant à mesurer la performance pour

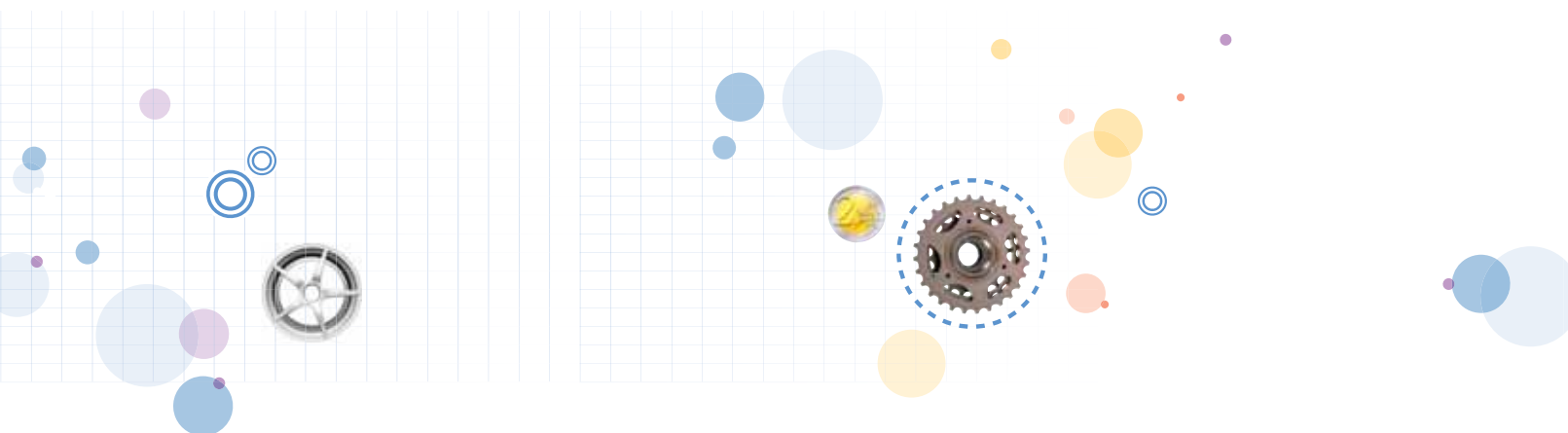


- l'activité concernée. Les liens entre chaque priorité et les activités et leurs projets sont décrits dans le tableau 1;
- (c) un budget par activités (ABB), qui expose les ressources humaines et financières allouées à chaque activité.

Contexte politique

En dépit des difficultés économiques, l'Europe ⁽⁶⁾ est menacée par des pénuries de compétences dans un futur proche, qui pourraient être aggravées par une diminution des investissements dans les compétences induite par la récession.

En 2008, le Cedefop prévoyait que la plupart des emplois offerts au cours de la période allant jusqu'en 2020 ⁽⁷⁾ exigeraient des qualifications de niveau intermédiaire et supérieur. Il se peut que la récession modifie les chiffres des emplois disponibles, mais les tendances et les structures sous-jacentes sont claires. La demande de compétences plus larges et de niveau plus élevé est appelée à se maintenir. La forte diminution des emplois peu ou faiblement qualifiés (qui représentaient environ un tiers des emplois en 1996 et dont la proportion sera inférieure à 20 % en 2020) est inévitable. Il se peut également que la crise entraîne des restructurations économiques substantielles en raison des efforts déployés par les pays, les régions et les entreprises pour se reconstruire et créer de nouveaux emplois. La crise économique souligne combien les individus ont besoin non seulement de compétences spécifiques à un emploi, mais aussi de compétences clés (utilisables dans un large éventail d'activités professionnelles), afin de pouvoir s'adapter, apprendre en permanence et faire preuve de créativité ⁽⁸⁾. L'Europe a besoin d'une approche globale de l'apprentissage, qui comprenne tous les stades et tous les domaines de la vie. Cette approche doit se fonder sur les compétences et les acquis de l'apprentissage et, à ce titre, elle vient remettre en question les méthodes traditionnelles d'éducation et de formation



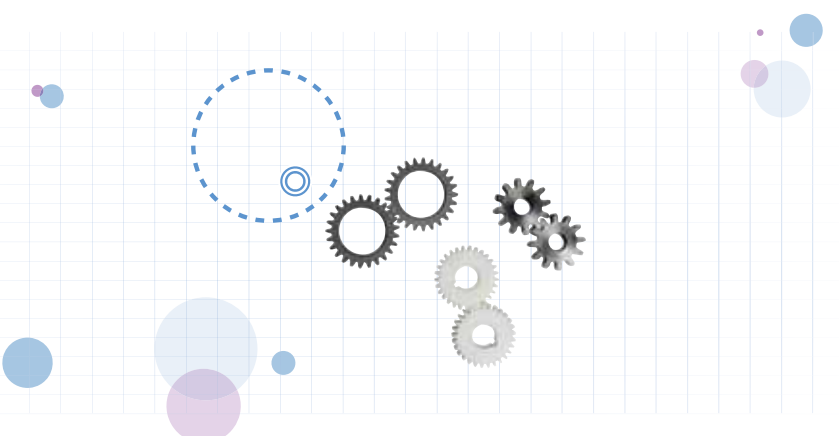
fondées sur les conditions institutionnelles et les systèmes.

Il est encourageant de constater que les aptitudes et les compétences sont reconnues comme essentielles pour le plan de relance économique. Le document de consultation de la Commission européenne sur la stratégie future de l'UE pour 2020 («UE 2020») ⁽⁹⁾ met l'accent sur une croissance fondée sur la connaissance et récuse toute réduction des investissements dans des domaines d'avenir tels que l'éducation. Cela est en résonance avec la conférence ministérielle tenue en novembre 2008 à Bordeaux, qui a souligné l'importance d'investir dans l'EFP dans le contexte de la crise économique actuelle. La Commission européenne, dans sa communication relative à un engagement commun en faveur de l'emploi ⁽¹⁰⁾, a assorti son invitation à investir dans la formation et les compétences d'une enveloppe de 19 milliards d'euros issus du Fonds social européen au titre de la période 2009-2010 pour soutenir la relance, soulignant ainsi l'importance de l'EFP dans la gestion de la crise. Dans l'ensemble, on observe au niveau des pouvoirs publics et des partenaires sociaux un consensus en faveur d'efforts pour maintenir les individus en emploi. Nombre d'États membres ont adopté des principes de «flexicurité» et, avec l'appui du Fonds social européen, octroient des financements aux entreprises pour mettre en place des dispositifs combinant travail à horaire réduit et formation. Avant la crise, les entreprises avaient souvent des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés et elles tiennent à conserver les compétences qui leur seront nécessaires pour la reprise. La stratégie «UE 2020» reconnaît non seulement que les compétences sont essentielles pour relancer l'économie, la rendre plus compétitive et plus verte, mais aussi qu'elles sont importantes pour autonomiser les individus et construire une société plus solidaire. Elle préconise de continuer à développer la «flexicurité» dans l'économie de l'après-crise, afin de permettre aux individus de gérer les changements d'emploi et de carrière tout au long de leur vie active. Les compétences

et l'apprentissage tout au long de la vie sont déterminants pour gérer ces changements et éviter le chômage de longue durée et l'exclusion sociale.

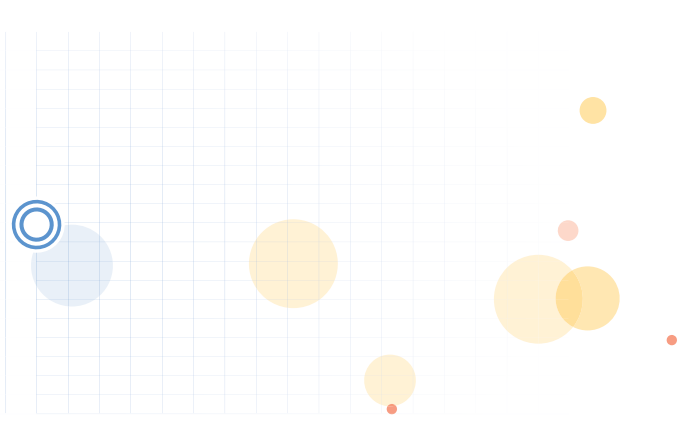
Malgré les baisses de leurs recettes, certains États membres augmentent, ou tout au moins maintiennent au même niveau, leurs dépenses d'éducation et de formation. Toutefois, les niveaux actuels de financement public ne pourront être maintenus indéfiniment et certains États membres se trouvent déjà dans l'obligation regrettable de les réduire. Le défi majeur sera de maintenir le cap sur le long terme. En outre, il importe de ne pas perdre de vue le rôle de l'EFP dans l'éducation et la formation tout au long de la vie, rôle dont on ne prend pas toujours la mesure. La population vieillissante de l'Europe doit développer et mettre à jour ses compétences pour suivre le rythme des progrès technologiques et pour faire face aux pressions exercées par les nouveaux processus et modes d'organisation du travail mis en œuvre en vue de lutter contre le changement climatique. Le nombre de jeunes est appelé à diminuer mais ils sont nombreux à poursuivre des études ou une formation, en particulier dans l'enseignement supérieur, et à différer leur entrée sur le marché du travail. La récession et les perspectives d'emploi plus aléatoires pourraient inciter de nombreux jeunes à privilégier l'enseignement général plutôt que la filière professionnelle. Il est incontestable que l'EFP peut apporter des réponses à ces défis. L'Europe a élaboré des politiques de modernisation de l'EFP ainsi que des instruments pour encourager la mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie, mais il faudra du temps pour qu'ils soient pleinement mis en application. La récession et la montée du chômage pourraient inciter à privilégier les solutions de court terme. Il pourrait s'avérer nécessaire de résister à la tentation de différer les réformes de longue haleine au profit de bénéfices immédiats.

Le programme de travail 2010 est en cohérence avec le cadre de politique européenne d'EFP mis en place par la stratégie de Lisbonne ⁽¹¹⁾, les propositions contenues dans le document de consul-



tation sur la stratégie de l'UE pour 2020 ⁽¹²⁾, le programme de travail «Éducation et formation 2020» ⁽¹³⁾ (cadre stratégique renouvelé pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation, qui définit les thèmes de travail du Cedefop, tels que les certifications et les acquis de l'apprentissage, l'orientation tout au long de la vie, les enseignants et formateurs et la prévision des besoins en compétences), le processus de Copenhague ⁽¹⁴⁾ et l'initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux ⁽¹⁵⁾ lancée par la Commission européenne en 2008. En outre, il vise à soutenir les développements politiques liés à l'apprentissage tout au long de la vie, tels que l'agenda social renouvelé de l'Europe ⁽¹⁶⁾. Le programme de travail du Cedefop illustre le rôle que peut jouer le Centre, grâce à ses missions de conseil et d'expertise, dans le développement de politiques en faveur des savoirs, aptitudes et compétences nécessaires pour la relance économique et la croissance.

Dans le cadre de ses priorités pour 2009-2011, le Cedefop s'est vu confier par la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux des tâches importantes, qui constituent les projets phares du Centre pour 2010. La première de ces tâches sera de présenter aux ministres, lors de la conférence de Bruges en décembre 2010, le prochain rapport sur les politiques d'EFP en Europe, qui dressera le bilan des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre des priorités européennes en matière d'EFP depuis 2002 et fournira des données probantes à l'appui de l'élaboration des politiques. Deuxièmement, dans le cadre de la nouvelle initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux, le Cedefop effectuera des mises à jour régulières de ses prévisions de la demande et de l'offre de compétences, qui ont nourri les débats sur les moyens que l'Europe doit mettre en œuvre pour améliorer les perspectives d'emploi et élever le niveau de compétences de ses forces de travail. Troisièmement, le Cedefop continuera de mettre son expertise au service du développement et de



la mise en œuvre d'instruments européens communs, dont le cadre européen des certifications, le système européen de crédit d'apprentissages pour l'EFP, l'assurance qualité et Europass, qui soutiennent la mobilité, ainsi que de principes communs dans des domaines tels que l'orientation tout au long de la vie ou la validation des apprentissages informels.

Les activités du Cedefop relatives à l'élaboration des politiques sont complétées par ses activités de recherche. Les recherches du Cedefop sur les compétences, les bénéfices de l'EFP et le rôle des certifications se projettent au-delà de 2010, fin prévue de la stratégie convenue à Lisbonne en 2000, ce qui facilitera la transition vers la nouvelle stratégie.



Tableau 1. Correspondance entre les priorités à moyen terme 2009-2011 du Cedefop, les activités et projets et le budget par activités (ABB)

PRIORITÉS À MOYEN TERME (PMT)	PMT 1	PMT 2	PMT 3	PMT 4
	Livrer des informations pour l'élaboration des politiques d'EFP de l'UE	Interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage	Évaluer les bénéfices de l' EFP	Améliorer l'image de l' EFP
	Analyse et rapports sur l'évolution politique	Analyse des aptitudes et des compétences	Recherche en EFP	Communication externe
	- Rapports sur les politiques - Rapports nationaux <i>VET in Europe</i> - Financement de l' EFP - ReferNet, réseau européen du Cedefop pour l' EFP	- Prévision des compétences - Besoins en compétences au niveau sectoriel - Besoins en compétences des entreprises - Inadéquation des compétences - Skillsnet et coopération avec les parties prenantes	- Rapports sur la recherche - Rapports nationaux sur la recherche - Statistiques et indicateurs	- Parties prenantes et relations publiques - Service de presse - Portail web du Cedefop
	Soutenir le développement et la mise en œuvre d'instruments européens communs	Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie		Documentation et information
	- Cadre européen des certifications (CEC) - Système européen de crédit d'apprentissages pour l' EFP (ECVET) - Assurance qualité (cadre européen de référence pour l'assurance qualité) - Europass	- Certifications et acquis de l'apprentissage - Orientation tout au long de la vie - Enseignants et formateurs de l' EFP - Éducation et formation des adultes - Validation des acquis non formels et informels,		- Banques de données et service de référence - Gestion des archives et archivage - Systèmes d'information électroniques
	Visites d'étude			Publications
				- Édition et traduction - Présentation et conception graphique - Impression et diffusion
RESSOURCES – ABB	- Analyse des politiques - ReferNet - Éducation et formation 2010/a - Visites d'étude	- Besoins de compétences - Éducation et formation 2010/b	Recherche en EFP	- Communication externe - Documentation et information - Publications

PMT: Priorités à moyen terme; ABB: Budget par activités

PRIORITÉ 1

Livrer des information pour l'élaboration des politiques européennes d'enseignement et de formation professionnels



Analyses et rapports sur les évolutions politiques

Conformément au mandat qui lui a été confié par la Commission européenne, par les ministres européens en charge de l'EFP et par les partenaires sociaux dans les communiqués successifs de Maastricht en 2004 ⁽¹⁷⁾, Helsinki en 2006 ⁽¹⁸⁾ et Bordeaux en novembre 2008 ⁽¹⁹⁾, le Cedefop suit et analyse les progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre des priorités politiques européennes convenues pour l'EFP. Tous les deux ans, dans le cadre du «processus de Copenhague», le Cedefop livre une analyse comparative des évolutions politiques visant à moderniser l'EFP.

En étroite coopération avec la Commission européenne et la présidence belge, et grâce à l'analyse d'informations de diverses sources, le Cedefop présentera son **rapport sur les politiques d'EFP en Europe** lors de la réunion ministérielle informelle qui se tiendra à Bruges en décembre 2010. Le rapport de cette année sera d'autant plus important qu'il sera le dernier relevant de l'actuelle stratégie de Lisbonne et qu'il dressera le bilan du processus de Copenhague lancé en 2002 pour renforcer la coopération européenne dans le domaine de l'EFP. Ce rapport, qui exposera les effets possibles de la crise économique et des plans de relance sur les réformes de l'EFP, fournira des données à l'appui des décisions qui seront prises pour la politique européenne d'EFP après 2010.

La plupart des informations sur lesquelles s'appuie le rapport sur les politiques d'EFP en Europe émanent des directeurs généraux de la formation professionnelle dans les États membres et du Réseau européen du Cedefop pour l'EFP (ReferNet). Pour ce rapport 2010, et pour la première fois, ces sources seront complétées par des informations fournies par les partenaires sociaux européens.

ReferNet couvre tous les États membres, plus la Norvège et l'Islande. Outre son soutien aux rap-

ports sur les politiques et à la diffusion des travaux du Cedefop dans les États membres, ReferNet livre des synthèses thématiques régulières sur les systèmes nationaux d'EFP (téléchargeables à partir du site web du Cedefop) pour la banque de données du Cedefop **VET in Europe** et d'autres informations utilisées dans de nombreux projets du Cedefop.

L'investissement dans le capital humain est une priorité de premier plan ⁽²⁰⁾. L'une des questions clés est de savoir comment accroître, voire maintenir, cet investissement dans le climat économique actuel, notamment au lendemain de la crise, qui fait craindre des budgets publics particulièrement serrés. Le Cedefop travaille sur le **financement de l'EFP** depuis 2007 et a rassemblé une somme d'informations sur tous les États membres ainsi que sur plusieurs pays non membres de l'UE. En 2010, le Cedefop poursuivra son travail de bilan et d'analyse des tendances et des instruments de financement, afin d'évaluer leurs avantages et leurs inconvénients et d'identifier les exemples de bonnes pratiques dans les politiques de partage des coûts et les mécanismes de financement innovants. Les conclusions serviront à éclairer l'élaboration des politiques et seront diffusées et débattues lors d'ateliers.

Soutenir le développement et la mise en œuvre d'instruments européens communs

Dans le cadre du processus de Copenhague et du cadre stratégique renouvelé pour la coopération européenne, le Cedefop continuera d'apporter son soutien au développement et à la mise en œuvre d'instruments européens communs. Ces instruments concernent pratiquement tous les aspects de la réforme de l'EFP et sont le fruit de la coopération étroite entre la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux en vue de trouver des solutions communes



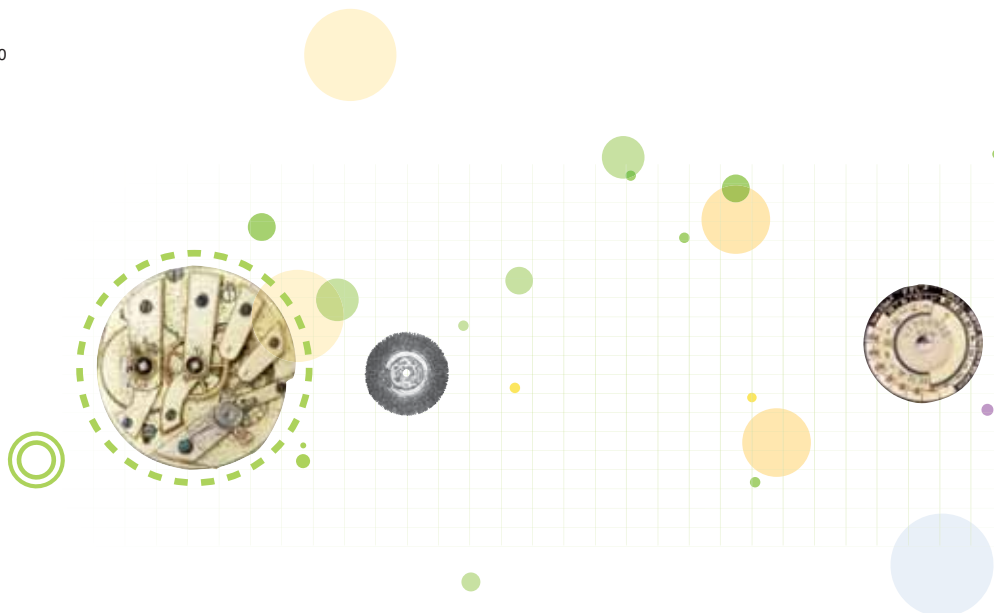
pour rendre les systèmes d'EFP plus flexibles, plus accessibles et plus ouverts aux expériences d'apprentissage dans d'autres États membres grâce à des périodes de mobilité transfrontalière pour études. Collectivement, ces instruments faciliteront les passerelles entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences et certifications tout au long de la vie active. Il s'agit là de changements fondamentaux, qui ne se limitent nullement à soutenir la relance économique. Les tendances démographiques en Europe indiquent une diminution du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail. Les compétences nouvelles pour les emplois nouveaux et pour la gestion des mutations qui interviennent dans les emplois actuels doivent venir des forces de travail existantes. Si les entreprises, en dépit des incitations des gouvernements nationaux, réduisent les embauches et les formations en apprentissage, les problèmes économiques actuels ne feront qu'aggraver la situation des jeunes. En 2010, plusieurs instruments européens seront dans une phase clé de mise en œuvre et d'autres dans une phase de suivi et de bilan.

Le cadre européen des certifications (CEC) est un outil de comparaison des certifications en Europe permettant de soutenir l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que la mobilité éducative et professionnelle, ce qui nous rapproche de la concrétisation d'un marché du travail et d'un espace de l'apprentissage européens. Le CEC et les cadres nationaux des certifications progressivement mis en place en liaison avec le CEC fournissent une structure de niveaux permettant de comprendre les relations entre les certifications au sein d'un pays et entre les pays. Cela facilite la comparaison des certifications entre les États membres et améliore la flexibilité entre les systèmes nationaux d'éducation et de formation. Le Cedefop soutiendra la mise en œuvre du CEC conformément au calendrier établi dans la recommandation du Parlement européen et du Conseil de 2008 ⁽²¹⁾. L'objectif prioritaire pour 2010

est que les pays mettent leurs niveaux de certification nationaux en correspondance avec le CEC. Le Cedefop soutiendra ce processus par le biais du conseil et de l'expertise qu'il fournit au groupe consultatif sur le CEC (qu'il coordonne conjointement avec la Commission européenne) et à ses sous-groupes (notamment ceux chargés du CEC et de l'assurance qualité, du CEC et des secteurs, et de la reconnaissance des acquis de l'apprentissage).

La plupart des pays qui mettent en œuvre le CEC mettent en place des **cadres nationaux des certifications (CNC)**, qu'ils utilisent en tant qu'outil de réforme de leur système d'éducation et de formation. Le CEC et les CNC favorisent la création de parcours d'apprentissage flexibles, permettant aux individus de passer de l'EFP à l'enseignement général et vice versa, à tous les niveaux d'apprentissage. Le Cedefop mènera des travaux d'inventaire, d'analyse et de comparaison des tendances, en examinant les CNC déjà en place ou en cours d'élaboration ainsi que leurs relations avec le CEC, afin de fournir une base plus solide pour l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel. En outre, le Cedefop produira des mises à jour nationales des progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre des CNC. Ces travaux soutiendront le groupe consultatif sur le CEC et les points nationaux de coordination du CEC dans les États membres.

Afin de soutenir la mise en œuvre du CEC, le Cedefop préparera et conduira des activités d'apprentissage entre pairs et en rendra compte, ce qui permettra aux parties prenantes dans les États membres d'échanger leurs expériences sur le processus de mise en correspondance et sur la mise en pratique de l'approche fondée sur les acquis de l'apprentissage. La Commission européenne finance un outil en ligne pour le CEC, que le Cedefop contribuera à développer. Le Centre analysera également les résultats des projets de test et pilotes du CEC menés dans le cadre des programmes Leonardo da Vinci et «Éducation et formation tout au long de la vie» et les utilisera pour



soutenir la mise en œuvre du CEC. Il encouragera la consultation et la participation active de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du CEC, notamment des partenaires sociaux, dont le soutien aux CNC est essentiel pour que ceux-ci acquièrent une valeur sur le marché du travail.

Le **système européen de crédit d'apprentissages pour l'EFP (ECVET)** est développé afin de permettre le transfert des crédits d'apprentissage d'un système de certification à un autre ou entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, de manière à promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie à travers l'EFP. En étroite coopération avec la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux, le Cedefop soutiendra la mise en œuvre d'ECVET, conformément à la recommandation du Parlement européen et du Conseil ⁽²²⁾. Le Cedefop fournira des services de conseil et d'expertise à la Commission européenne dans le cadre du réseau européen ECVET et du groupe d'utilisateurs ECVET.

À travers des séminaires et grâce à la diffusion de ses études, comme celle consacrée aux systèmes de crédits et aux cadres de certifications ⁽²³⁾, le Cedefop entend sensibiliser davantage les parties prenantes de l'EFP aux bénéfices et aux limites de l'utilisation d'ECVET, en replaçant son analyse dans le contexte plus global des évolutions des politiques éducatives et du marché du travail. En outre, le Cedefop analysera systématiquement les projets pilotes (financés au titre du programme Leonardo da Vinci), afin de garantir la valorisation de leurs résultats dans la mise en œuvre d'ECVET.

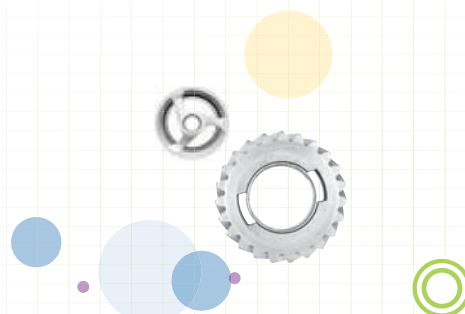
L'**assurance qualité** est le fondement de la confiance dans les autres systèmes d'EFP. La réussite du CEC et d'ECVET dépend de l'instauration de cette confiance. Le Cedefop soutiendra la mise en œuvre du cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité, conformément aux échéances fixées dans la recommandation du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁴⁾; il fournira des services de conseil et d'expertise aux groupes de

travail et aux réseaux mis en place par la Commission européenne, auxquels participent des représentants des États membres et des partenaires sociaux. En 2010, le Cedefop diffusera deux études: *External verification/accreditation of VET providers* et *Role of training for quality assurance in the social care sector*. En décembre 2010, le Cedefop organisera, conjointement avec la présidence belge et en coopération avec la Commission européenne, une conférence importante sur la qualité dans l'EFP, qui se penchera tout particulièrement sur l'accréditation des prestataires d'EFP.

Europass a été instauré par une décision du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁵⁾ afin d'encourager la mobilité géographique et professionnelle. Il s'agit d'un portfolio de cinq instruments destinés à faciliter la compréhension des compétences et des certifications des individus en Europe. L'utilisation d'Europass s'est accrue de manière significative ces dernières années, ce qui atteste sa valeur pour les apprenants, les travailleurs et les citoyens dans l'ensemble de l'Europe. Le Cedefop, en collaboration avec la Commission européenne, poursuivra le développement et la gestion des instruments et du site web Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>). En outre, il conduira une étude pilote afin de tester l'utilisation du CEC et d'ECVET dans le supplément au certificat Europass et dans le document Europass mobilité. Il évaluera la pertinence et le potentiel des instruments Europass pour documenter, valider et certifier les acquis de l'apprentissage.

Visites d'étude

Les **visites d'étude** destinées aux spécialistes de l'éducation et de la formation soutiennent la coopération européenne et l'élaboration des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie. Elles permettent aux experts de différents pays de se rencontrer, de discuter des questions d'intérêt commun et de partager leur expérience



et leur expertise. Les visites d'étude font partie du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013 ⁽²⁶⁾. Elles sont mises en œuvre par les agences nationales et coordonnées par le Cedefop pour le compte de la Commission européenne.

En 2010, le Cedefop établira et diffusera le catalogue des visites d'étude pour l'année académique 2010/2011. Pour la première fois, à titre pilote, l'appel de candidatures sera organisé en deux sessions, avec pour échéances respectives mars 2010 et octobre 2010. Le soutien fourni aux partenaires sociaux s'inscrira dans une nouvelle approche qui les associera à tous les séminaires et activités en lien avec les visites d'étude, afin d'encourager une plus grande coopération avec les autres parties prenantes de l'éducation et de la formation. Le Cedefop supervisera la composition des groupes, afin de veiller à une répartition équilibrée des participants, et évaluera et diffusera les résultats des visites. Il veillera également à aligner les visites d'étude sur les thèmes énoncés dans le cadre stratégique renouvelé pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation et à y inclure des questions intéressantes les décideurs politiques, y compris les partenaires sociaux. S'appuyant sur les instruments d'assurance qualité et d'évaluation élaborés en 2009, le Cedefop entamera un exercice d'évaluation de l'impact des visites d'étude sur les participants et leurs organisations. En 2010, le Centre adaptera son système informatisé de gestion afin de mettre en œuvre les outils d'évaluation de l'impact et utilisera le portail web du Cedefop pour diffuser les résultats des visites d'étude et renforcer la visibilité du programme.

Le Cedefop encourage la participation des partenaires sociaux aux visites d'étude en leur offrant un forum pour échanger leurs expériences et partager leurs connaissances avec les spécialistes de l'éducation et de la formation. Il continuera à s'assurer que les visites d'étude incluent des thèmes intéressants les partenaires sociaux. Il sensibilisera les agences nationales gérant le programme dans les pays participants aux besoins des partenaires sociaux et les conseillera sur la meilleure manière d'y répondre. Il encouragera les partenaires sociaux à participer aux visites d'étude à travers des publications, des séminaires et autres activités ciblées.

PRIORITÉ 2

Interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage



Analyse des aptitudes et des compétences

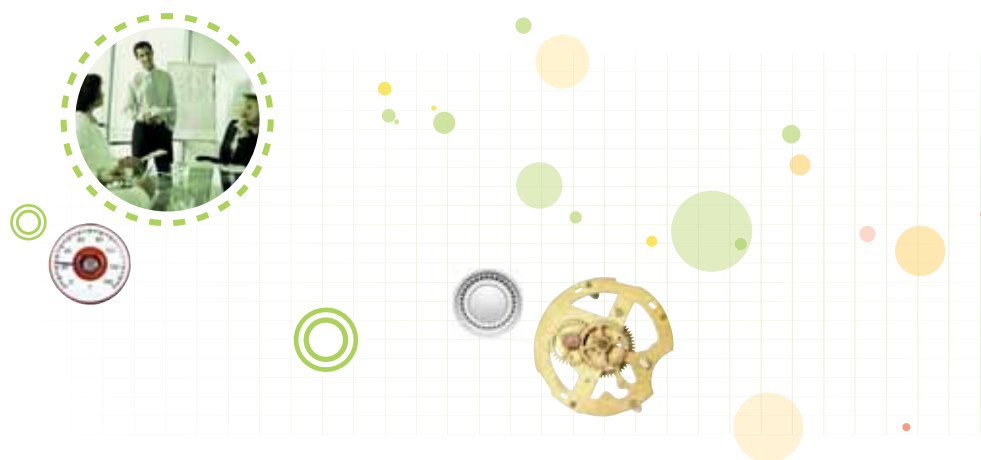
La récession vient nous rappeler que les politiques d'EFPP et d'éducation et de formation tout au long de la vie doivent aussi prendre en compte les hauts et les bas du cycle économique. Dans ses prévisions de l'offre et de la demande de compétences, le Cedefop examine les tendances à long terme et intègre pour les besoins de cet examen des données portant sur des crises économiques antérieures. Bien que le caractère soudain et imprévisible de la crise actuelle remette en question les chiffres absolus de la création et de l'offre d'emplois pour 2006-2020 publiés par le Cedefop en 2008, les tendances faisant état d'une demande de compétences de plus haut niveau demeurent valides. Les prévisions feront l'objet de mises à jour régulières, tenant compte de l'évolution économique récente et validées au regard de la situation du marché du travail. Des pénuries et des inadéquations de compétences pourraient apparaître en raison des changements d'ordre démographique et socio-économique. La coopération entre la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux contribue à une meilleure compréhension des facteurs sous-jacents à l'apparition des pénuries et des inadéquations de compétences. Cette coopération vise à mettre au point de nouvelles méthodes d'anticipation des besoins en compétences, qui constitueront des outils précieux pour étayer l'élaboration des politiques d'EFPP.

Les travaux de **prévision des compétences** du Cedefop, qui visent à anticiper les besoins et les inadéquations de compétences, contribuent à la mise en œuvre de l'initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux lancée en 2007 par la résolution du Conseil ⁽²⁷⁾, précisée par les conclusions des Conseils européens de 2008 ⁽²⁸⁾ et 2009 ⁽²⁹⁾ et renforcée par le communiqué de Bordeaux ainsi que par la communication de la Commission sur l'anticipation des compétences requises et l'adaptation de l'offre de com-

pétences aux besoins du marché du travail ⁽³⁰⁾.

Le Cedefop est devenu une source importante d'information sur l'analyse et la prévision des besoins et de l'offre de compétences. Il a été invité à participer au groupe permanent de la Commission européenne sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux et il contribuera à la préparation de la communication de la Commission sur ce thème. En 2010, le Cedefop présentera la première mise à jour des prévisions sur la demande ⁽³¹⁾ et l'offre ⁽³²⁾ de compétences et analysera les déséquilibres éventuels entre les deux. Il s'efforcera également d'analyser les effets de la crise économique actuelle sur les évolutions à plus long terme en matière de compétences, en recourant à divers scénarios. Le Cedefop, ainsi que les directeurs généraux de l'éducation et de l'emploi, discuteront les prévisions avec des membres de la Commission européenne et des députés européens en février, puis avec la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen en mars. Le Cedefop continuera de contribuer à diverses actions de suivi de l'initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux, telles que la résolution du Conseil du printemps 2010 et le groupe d'experts de la Commission européenne mis en place pour améliorer la compréhension des interactions entre offre, demande et inadéquation de compétences sur le marché du travail. Le Cedefop met à profit son expertise sur les besoins en compétences dans le cadre des travaux qu'il mène avec la Commission européenne pour développer des indicateurs de référence relatifs à l'employabilité. En outre, il apportera son concours à la conférence organisée par la présidence espagnole en avril sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux.

Les communiqués d'Helsinki et de Bordeaux, la résolution du Conseil de 2007, les conclusions du Conseil européen de 2008 et l'initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux soulignent tous l'importance d'identifier les **compétences requises au niveau des secteurs et des entreprises**. Cette identification revêt une

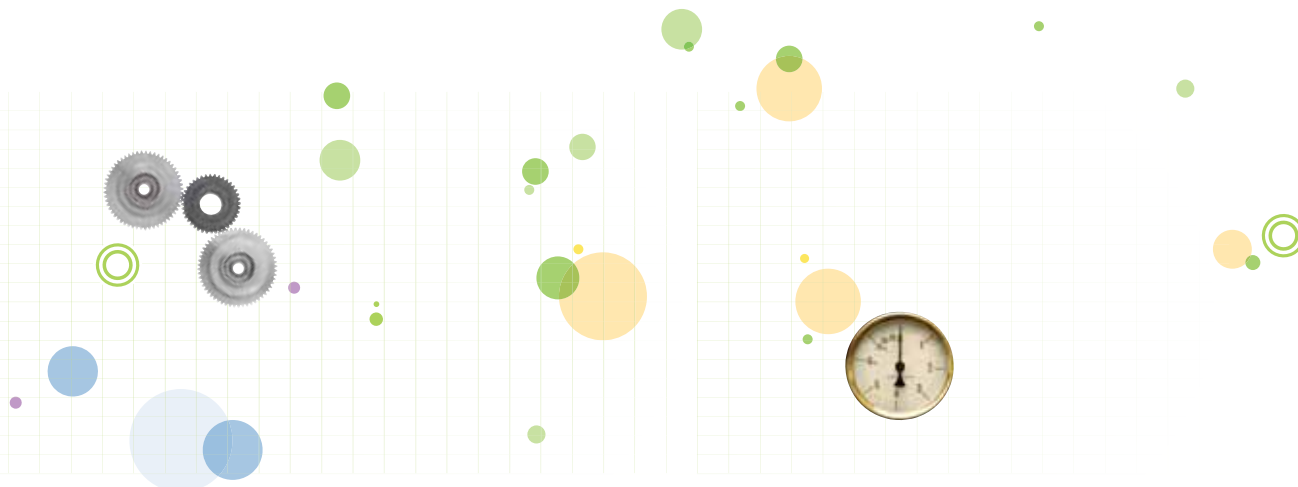


importance particulière pour les partenaires sociaux, d'autant qu'il est impératif de connaître les effets de la crise économique sur les entreprises et les individus, par exemple sur l'offre de compétences en mathématiques, en sciences et en ingénierie. En 2010, le Cedefop se penchera sur cette préoccupation politique de deux manières. En premier lieu, il élaborera un questionnaire pilote destiné à identifier les compétences recherchées par les employeurs. En fonction des résultats de l'étude de faisabilité conduite en 2009, ce questionnaire pourrait déboucher sur l'introduction d'un nouveau module pour d'éventuelles futures enquêtes européennes et/ou nationales d'Eurostat. En second lieu, conformément aux propositions de la Commission européenne pour la stratégie future «UE 2020», le Cedefop analysera les compétences requises pour les «emplois verts» dans des États membres sélectionnés. L'apparition des emplois verts est le fruit des efforts déployés pour lutter contre le changement climatique grâce aux économies d'énergie et au développement ou à l'utilisation de sources d'énergies alternatives. Pour les besoins de cette étude, le Cedefop travaille en collaboration avec l'Organisation internationale du travail, qui examinera la situation dans certains pays non membres de l'UE. Le Cedefop continuera également de participer aux analyses de la Commission européenne concernant les compétences au niveau sectoriel, dont il diffusera les résultats par le biais de publications, d'ateliers et de conférences.

L'initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux exige également une meilleure adéquation entre besoins du marché du travail et développement des compétences, ainsi qu'une évaluation quantitative et qualitative des besoins futurs en compétences. La disponibilité de compétences adéquates sur le marché du travail est importante non seulement pour la reprise économique mais aussi pour la croissance durable, pour l'innovation et pour des taux d'emploi élevés. En 2008, le Cedefop a entrepris de nouveaux travaux de recherche empirique sur les tenants et

les aboutissants complexes de l'**inadéquation des compétences**. Au niveau macro, il a comparé les résultats des prévisions de l'offre et de la demande de compétences. Aux niveaux méso et micro, il a analysé différentes formes d'inadéquations, telles que les pénuries, la surqualification et la sous-qualification, les déficits de compétences et l'obsolescence des compétences. Les changements démographiques et le rôle de l'EFP dans les «politiques de vieillissement actif» destinées à soutenir les travailleurs seniors, évoqués dans les conclusions du Conseil sur l'éducation et la formation des adultes ⁽³³⁾, font de la recherche sur l'inadéquation des compétences et sur ses conséquences pour les groupes vulnérables une priorité politique. En 2010, poursuivant les travaux effectués en 2008-2009, le Cedefop conduira des activités de recherche sur l'inadéquation des compétences pour les travailleurs vieillissants, qui sont exposés notamment au problème de l'obsolescence des compétences. Seront notamment examinés la rapidité et les facteurs de l'obsolescence des compétences, les conséquences de l'inadéquation des compétences pour les travailleurs vieillissants, ainsi que le rôle que peuvent jouer les politiques et mesures en matière d'EFP et de gestion des ressources humaines pour prévenir, résoudre et compenser l'inadéquation et l'obsolescence des compétences parmi les travailleurs seniors.

Pour garantir la pertinence et la haute qualité des travaux du Cedefop, il est essentiel d'associer les parties prenantes et les experts à l'anticipation des besoins en compétences et de communiquer avec ces acteurs. Le réseau **Skillsnet** (établi en 2004) du Cedefop, qui réunit des experts et parties prenantes du monde entier, offre un forum d'échange d'informations et permet à ses membres de participer aux activités de détection précoce des besoins en compétences et de prévision des compétences, y compris au niveau des secteurs. Les membres de Skillsnet apportent leur concours à la préparation des études en fournissant des contributions en termes de méthodes et de données et valident les résultats. Pour 2010, l'objectif



est d'étendre la couverture du réseau et d'associer davantage d'experts nationaux aux exercices réguliers de prévision et aux travaux liés aux entreprises et aux secteurs.

Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Les acquis de l'apprentissage mettent en évidence ce qu'un individu est capable de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage, quel qu'il soit, plutôt que le nombre d'années du programme d'études ou de formation suivi. En conséquence, définir les acquis de l'apprentissage pour donner une forme à l'expérience de l'apprenant a des implications importantes. Pour de nombreux États membres, la transition vers les acquis de l'apprentissage représente une réforme de grande envergure de leur système d'éducation et de formation. Ces changements promettent des systèmes plus ouverts, plus flexibles et plus propices à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. En dépit de la récession, les efforts visant cette réforme importante mais de longue haleine se poursuivront, dès lors que les acquis de l'apprentissage sont essentiels pour le CEC, les CNC, Europass et ECVET. En s'appuyant sur l'expérience de l'approche fondée sur les acquis de l'apprentissage développée pour le CEC – et désormais largement appliquée dans les CNC –, le Cedefop soutiendra les travaux de la DG Emploi et de la DG Éducation et culture en vue de créer un vocabulaire normalisé commun pour rapprocher éducation/formation et marché du travail, comme le prévoit l'initiative sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. Le Cedefop continuera de soutenir le débat ainsi que l'échange d'expériences et l'apprentissage entre pairs systématiques entre les États membres et les partenaires sociaux en matière de certifications et d'acquis de l'apprentissage, notamment lors d'une importante conférence qui sera organisée par la présidence espagnole en mai 2010.

En 2010, au regard de la priorité croissante accordée aux certifications en Europe – illustrée par les activités liées aux cadres de certifications européen et nationaux –, le Cedefop mènera des travaux de recherche de grande envergure sur les **rôles et les fonctions actuels et en mutation des certifications en Europe**. Pour compléter leur formation initiale en faisant reconnaître leurs apprentissages antérieurs et pour se perfectionner dans le cadre de la formation continue, les individus auront besoin de modules. Le Cedefop examinera l'influence de ces changements sur la réforme et sur la modernisation de tous les types d'institutions et de pratiques d'apprentissage. Cette recherche s'inscrit dans les efforts cohérents et à long terme entrepris pour analyser et mieux comprendre les modes de délivrance et d'utilisation des certifications en Europe. Elle fournira un point de départ utile pour explorer les changements éventuellement nécessaires pour améliorer l'accès, élever les niveaux de compétences et stimuler l'emploi. Les activités de 2010 s'appuieront sur les travaux déjà effectués par le Cedefop en 2007-2009, portant notamment sur la transition vers les acquis de l'apprentissage ⁽³⁴⁾, et viseront également à identifier les questions et les défis futurs dans ce domaine.

Le Cedefop achèvera au printemps 2010 une importante étude intitulée *Changing roles of qualifications*. Cette étude dressera un état des lieux de la recherche internationale sur les certifications et apportera de nouveaux éclairages sur les tendances, les défis et les tensions liés à l'évolution du rôle des certifications, en vue d'étayer directement le débat politique sur les moyens à mettre en œuvre pour faire avancer la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Afin de compléter l'axe d'activités relatif aux approches fondées sur les acquis de l'apprentissage, le Cedefop réalisera une étude comparative sur **l'élaboration de programmes fondés sur les compétences** en Europe. La réforme des programmes d'études et de formation est un élément



indispensable des réformes visant à renforcer la qualité de l'EFP et à mettre l'offre d'EFP plus en phase avec les besoins des individus et des marchés du travail. Cette étude, qui porte sur 32 pays, s'inscrit dans le prolongement du travail entrepris en 2008 sur les liens entre programmes et acquis de l'apprentissage. En outre, elle tient compte des résultats des projets pilotes menés dans le cadre du programme Leonardo da Vinci. Ces travaux fourniront un appui aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens qui mènent des activités de modernisation des programmes d'EFP.

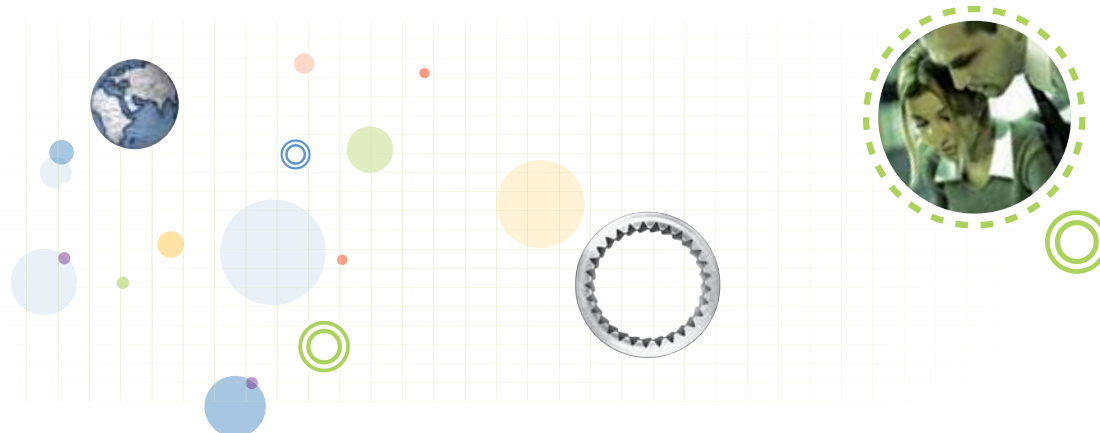
Le Cedefop examinera les relations entre **EFP et enseignement supérieur** et l'influence de ces relations sur les passerelles entre enseignement général et enseignement professionnel, ainsi que leurs liens avec le marché du travail. Cet examen fait suite à une étude lancée en 2009 sur l'EFP correspondant aux niveaux six à huit du CEC ainsi qu'à un atelier tenu en 2009 sur les liens entre le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) utilisé dans l'enseignement supérieur et ECVET. En collaboration avec la Commission européenne, et avec la contribution essentielle des États membres et des partenaires sociaux, le Cedefop étudiera les transitions dans l'éducation et la formation. Cette question est d'autant plus importante que la récession incitera un plus grand nombre de jeunes à différer leur entrée sur le marché du travail en poursuivant des études, en particulier dans l'enseignement supérieur. En outre, beaucoup opteront pour une filière générale plutôt que professionnelle, dès lors que les possibilités de formation sont appelées à diminuer en raison des restrictions dans les entreprises et que les perspectives d'emploi sont moins claires.

En 2010, le Cedefop examinera le **rôle des certifications dans la régulation des marchés du travail**. Les modes de régulation des marchés du travail présentent des différences considérables d'un pays à l'autre et constituent un obstacle potentiel à la mobilité. Il importe de mieux comprendre ces tendances, et en particulier l'usage qui est fait des certifications à cet égard. Cette étude mettra

également en évidence le rôle des professions dans la définition et le pilotage des certifications. Elle vise à clarifier les liens avec la directive (2005/36/CE) sur la reconnaissance des qualifications professionnelles ⁽³⁵⁾, qui concerne les professions réglementées et le CEC.

Sur un marché du travail de plus en plus diversifié, les individus changent non seulement d'emploi mais aussi de carrière. Pour effectuer des choix fondés, ils ont besoin d'orientation tout au long de leur vie. Le Cedefop continuera d'apporter son soutien à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux dans la mise en œuvre des résolutions du Conseil de 2004 ⁽³⁶⁾ et 2008 ⁽³⁷⁾ relatives à l'**orientation tout au long de la vie**. Cela est importante pour aider ceux qui ont perdu leur emploi durant la récession à en retrouver un. Le Cedefop coopérera avec le Réseau européen pour le développement de politiques d'orientation tout au long de la vie (ELGPN) afin de collecter et analyser les données issues du bilan de la politique d'orientation entrepris en 2009. Les résultats préliminaires de ce bilan seront diffusés lors de la conférence de la présidence espagnole en mai 2010. Le Cedefop examinera également l'apport potentiel de l'orientation à la formation à l'entrepreneuriat dans l'EFP et dans l'enseignement supérieur, ainsi qu'à la gestion de carrière des dirigeants d'entreprise. Le Cedefop diffusera les résultats de deux études, l'une portant sur l'orientation pour les transitions des jeunes entre éducation et vie active et la seconde sur l'orientation dans les entreprises en phase de restructuration. En outre, il continuera de travailler en étroite coopération avec les partenaires sociaux sur les dispositifs d'orientation pour l'évolution de carrière des adultes occupés.

Le Cedefop continuera à surveiller les tendances et les changements affectant les rôles et compétences des **enseignants et formateurs de l'EFP**. Comme l'ont souligné les communiqués du processus de Copenhague, les conclusions du Conseil sur la formation des enseignants ⁽³⁸⁾ et la communication de la Commission européenne sur



l'amélioration des compétences pour le XXI^e siècle ⁽³⁹⁾, les enseignants et formateurs ont un rôle essentiel à jouer pour garantir la qualité élevée de l'éducation et de la formation. En 2010, les activités du Cedefop porteront sur trois domaines thématiques: le tutorat des enseignants débutants, la mise à jour des savoirs et aptitudes professionnels des enseignants de l'EFP et l'amélioration de la qualité de la formation dans les entreprises grâce à l'habilitation des formateurs. Le Cedefop effectuera une analyse comparative des processus d'habilitation et de certification des formateurs intervenant en entreprise dans l'ensemble de l'Europe. Il mènera à bien son étude sur la mise à jour des savoirs et aptitudes des enseignants de l'EFP et l'adaptation de l'enseignement aux besoins du marché du travail ⁽⁴⁰⁾, dont les résultats seront discutés avec les acteurs clés avant sa publication en 2011. En collaboration avec son réseau de formation des formateurs (TTnet), le Centre organisera trois ateliers thématiques afin de mutualiser les connaissances et de formuler des propositions pour l'élaboration des politiques dans les trois domaines thématiques susmentionnés. Les conclusions de l'étude sur l'évolution du rôle et des compétences des enseignants et formateurs de l'EFP donneront lieu à une publication et à une large diffusion.

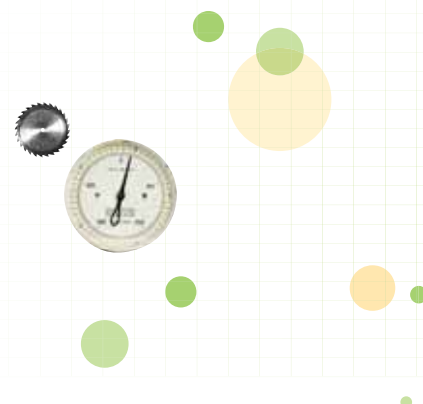
Le Cedefop continuera d'apporter son concours aux États membres, aux partenaires sociaux au niveau des secteurs et des entreprises ainsi qu'aux organisations non gouvernementales pour mettre en place et utiliser des méthodes et des systèmes de **validation des acquis non formels et informels**. Pour la plupart des individus qui composent la population active vieillissante de l'Europe, bien des années se sont écoulées depuis qu'ils ont quitté le système d'éducation et de formation, leur meilleure chance d'acquérir des qualifications formelles. Des systèmes plus ouverts offriront aux individus davantage de possibilités d'acquérir des qualifications formelles plus tard dans leur vie active, y compris à ceux qui souhaitent changer d'emploi ou qui ont perdu celui qu'ils avaient. Les chô-

meurs victimes de la récession ne feront que grossir les rangs de ceux qui cherchent une occasion de se lancer dans un nouvel emploi, voire une nouvelle carrière. En conséquence, il convient de développer de nouveaux modes d'acquisition de certifications hors du système formel.

En étroite coopération avec la Commission européenne, le Cedefop mettra à jour l'inventaire européen sur la validation des acquis non formels et informels ⁽⁴¹⁾. Cette mise à jour tiendra compte des lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels convenues en 2009 ⁽⁴²⁾, de manière à assurer une cohérence plus fine entre les lignes directrices et l'exercice d'inventaire. Le Cedefop examinera également le recours des entreprises à la validation dans les processus de recrutement et de gestion des ressources humaines. Il soutiendra le développement d'une politique européenne d'**éducation et de formation des adultes** en tant que volet de la stratégie pour l'éducation et la formation tout au long de la vie à travers le suivi des conclusions du Conseil ⁽⁴³⁾ et du plan d'action de la Commission européenne ⁽⁴⁴⁾. Le Cedefop publiera, sur la base de ses activités susceptibles d'inspirer les stratégies et les pratiques d'apprentissage des adultes, une étude analytique des tendances et des évolutions politiques dans ce domaine. Cette étude comportera des messages clés et des recommandations qui contribueront directement aux priorités politiques énoncées dans le plan d'action de la Commission. L'un des thèmes centraux en 2010 sera la contribution de l'apprentissage sur le lieu de travail au développement des compétences en ces temps de récession économique, notamment du point de vue des politiques et pratiques réussies d'élargissement de l'accès et de participation à la formation professionnelle continue (FPC). Ce travail prendra en compte l'étude de la Commission européenne sur la recherche relative à l'évolution de carrière des individus et à la FPC.

PRIORITÉ 3

Évaluer les bénéfices de l'enseignement et de la formation professionnels



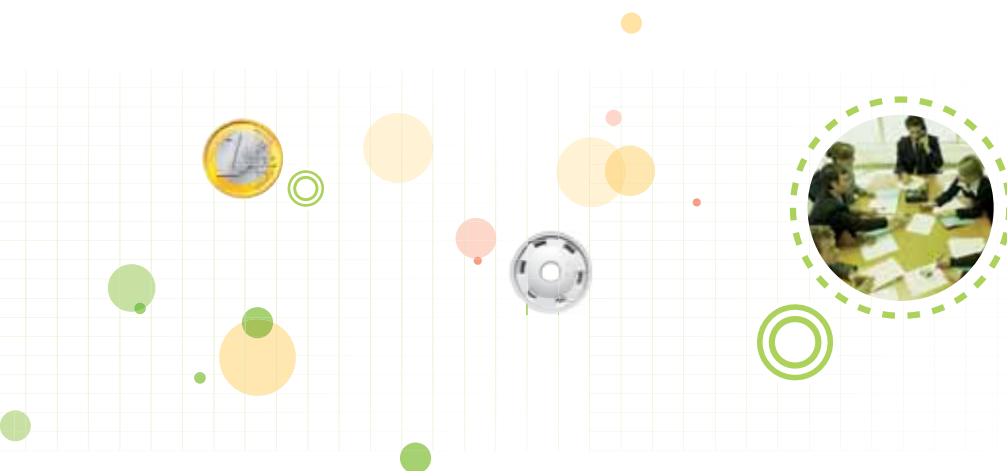
Recherche en EFP

Face aux restructurations économiques résultant de la crise, l'EFP devra s'adapter aux nouveaux besoins. L'ampleur des changements nécessaires n'apparaît pas encore clairement. Il se pourrait que même les réformes prévues pour rendre l'EFP plus ouvert et plus flexible doivent être repensées. La recherche menée par le Cedefop vient compléter son rôle de soutien aux politiques, en identifiant les thèmes et les tendances qui auront des incidences futures. Le règlement fondateur du Centre fait du développement et de la coordination de la recherche l'une de ses principales missions. Depuis 1997, le Cedefop a publié quatre rapports exhaustifs sur la recherche. Ces rapports, qui s'appuient sur les contributions de chercheurs de renom de diverses disciplines relevant des sciences sociales, constituent désormais l'une des publications phares du Centre. Ils abordent un vaste éventail de questions et de tendances liées à l'éducation, à la formation et aux marchés du travail et consolident la base de données probantes qui sera nécessaire pour élaborer les politiques d'EFP en Europe au-delà de 2010.

En 2010, le Cedefop diffusera les conclusions de recherche intitulées *Modernising vocational education and training: Cedefop's fourth report on VET research* [Moderniser l'enseignement et la formation professionnels: quatrième rapport sur la recherche en EFP en Europe] ⁽⁴⁵⁾ publiées fin 2009, afin d'encourager le débat sur l'avenir du processus de Copenhague relatif à la coopération européenne dans le domaine de l'EFP. Ce rapport a rassemblé l'expertise des chercheurs afin d'examiner les priorités politiques en matière d'EFP en Europe et analyse les pressions qui s'exercent sur l'EFP, pressions liées au vieillissement de la population active, au manque de compétences adéquates des individus, à la nécessité pour les entreprises d'apprendre et d'innover, ainsi qu'à l'objectif de parvenir à une meilleure cohésion sociale. Il examine les rôles de l'EFP sur le plan social, économique, institutionnel et professionnel et

s'interroge sur la forme qui sera donnée aux futures politiques. Le rapport met en évidence le rôle déterminant de l'EFP dans la lutte contre l'exclusion sociale et l'amélioration de la cohésion sociale. En outre, il souligne l'importance de la formation offerte par les entreprises pour générer et mettre en œuvre l'innovation et pour accroître la productivité. Ce rapport attire également l'attention sur la nécessité de diversifier l'offre d'EFP et d'offrir des passerelles entre filière générale et filière professionnelle pour attirer davantage d'apprenants. Enfin, la recherche confirme l'importance pour les individus de pouvoir bénéficier de services d'orientation, de conseil et d'information tout au long de leur vie.

Les conclusions du Conseil sur l'efficacité et l'équité dans l'éducation et la formation recommandaient d'effectuer des recherches sur l'impact de l'investissement dans l'éducation et la formation ⁽⁴⁶⁾. Pour donner suite à cette recommandation, le Cedefop a lancé en 2008 un nouveau programme de recherche à moyen terme sur les **bénéfices économiques et sociaux de l'EFP** pour différents acteurs du marché du travail – individus, entreprises, secteurs économiques, groupes sociaux, économies et sociétés. Bien que des travaux de recherche substantiels aient été menés sur les bénéfices de l'éducation, rares sont les travaux spécifiquement consacrés à la rentabilité des investissements dans l'EFP. Il est essentiel de mieux comprendre la contribution de l'EFP aux perspectives de carrière et d'emploi ainsi que son impact sur la productivité, les performances des entreprises et l'insertion sociale pour faire des choix d'investissement éclairés dans l'EFP. Cette compréhension sera tout particulièrement utile pour les futurs débats sur les priorités en matière de dépenses publiques. Pour pallier les effets de la récession économique, de nombreux États membres ont fourni diverses formes de soutien destiné à préserver les emplois, notamment en finançant des projets d'infrastructure, mais ils pourraient être contraints à des restrictions. En 2010, le Cedefop publiera en ligne les premiers résultats de ce projet



de recherche, qui seront progressivement complétés dès que d'autres résultats seront disponibles. À terme, le Cedefop sera ainsi en mesure de fournir un tableau complet des bénéfices économiques et sociaux de l'EFP, de proposer une synthèse des principales conclusions et d'examiner les implications au niveau politique et en termes de recherche future. Le Cedefop publiera l'ensemble des conclusions de ses travaux sur les bénéfices de l'EFP dans son cinquième rapport sur la recherche en EFP en 2012 et s'emploiera à les diffuser, notamment lors d'une importante conférence sur ce thème.

Pour dresser un tableau complet des bénéfices de l'EFP, il est nécessaire non seulement de financer de nouveaux travaux afin d'ouvrir de nouveaux chantiers de recherche mais aussi de passer en revue et d'analyser les thèmes et les conclusions des recherches nationales. Les **rapports de recherche nationaux** livrés par ReferNet en 2009, qui abordent entre autres les bénéfices de l'EFP, seront publiés en 2010. Un recueil des travaux de recherche consacrés aux bénéfices de l'EFP sera publié en ligne, parallèlement à d'autres analyses de thèmes de recherche transnationaux.

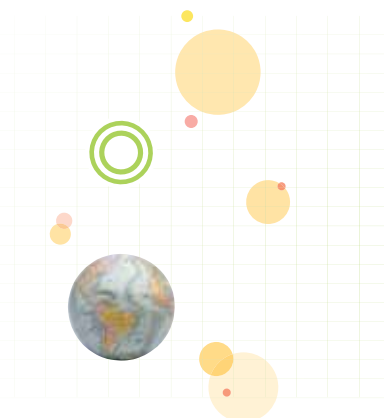
Les **statistiques et indicateurs** relatifs à l'EFP sont essentiels pour fournir des données solides à l'appui de l'élaboration des politiques. Les communiqués d'Helsinki et de Bordeaux ainsi que les conclusions du Conseil de 2007 ⁽⁴⁷⁾ soulignent que l'amélioration de la portée, de la comparabilité et de la fiabilité des statistiques sur l'EFP est cruciale pour mettre en œuvre le processus de Copenhague et faire rapport sur ce processus. Le Cedefop apporte son soutien et sa contribution au développement des statistiques au niveau européen et international, afin d'améliorer la pertinence et la qualité des données ainsi que les méthodes et les outils de collecte. Les travaux statistiques du Cedefop constituent une tâche transversale qui soutient plusieurs activités du Centre, dont le rapport sur les politiques d'EFP, pour lequel il fournit des données pertinentes, et les analyses des questions

d'EFP. En 2010, le Cedefop apportera son concours à la Commission européenne dans l'élaboration de critères de référence et d'indicateurs clés européens appropriés pour la décision politique. Il continuera d'exploiter et d'analyser les données émanant d'autres sources européennes essentielles, telles que l'enquête sur la formation professionnelle continue (*Continuing Vocational Training Survey – CVTS*), l'enquête sur l'éducation des adultes (*Adult Education Survey – AES*) et, tout particulièrement, le module ad hoc 2009 de l'enquête européenne sur les forces de travail (*European Labour Force Survey – LFS*) relatif à l'entrée des jeunes sur le marché du travail.



PRIORITÉ 4

Améliorer l'image de l'enseignement et de la formation professionnels



Communication externe

L'EFP est appelé à jouer un rôle déterminant dans la relance économique. En outre, pour une population active vieillissante et de plus en plus diversifiée, il est essentiel à une vie professionnelle performante et de qualité. Pour améliorer l'image de l'EFP et asseoir sa valeur en tant que réponse aux problèmes économiques et sociaux actuels, une communication efficace est indispensable. La politique de communication du Cedefop consiste à diffuser des informations claires, fiables, opportunes et, si possible, comparables, à la recherche d'un équilibre entre les divers besoins d'informations spécifiques des décideurs politiques, dont les partenaires sociaux. Elle consiste aussi à jouer le rôle de source d'information ouverte pour toute personne concernée par l'EFP (chercheurs, praticiens et grand public).

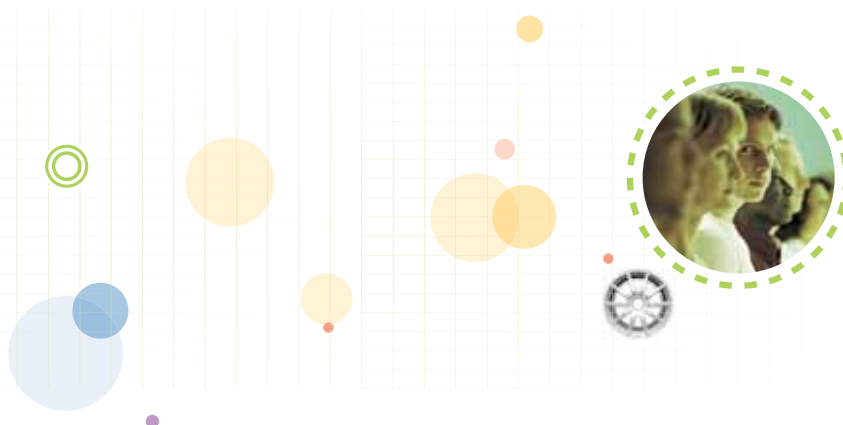
Le Cedefop **adressera des messages clés** aux parties prenantes et aux médias sur l'EFP, en particulier les besoins et les inadéquations de compétences, la mise en œuvre du CEC, l'éducation et la formation des adultes et, à la fin de l'année, les conclusions de son dernier rapport sur les politiques d'EFP en Europe. Tout au long de l'année 2010, le Cedefop livrera aux parties prenantes et aux médias (y compris les journaux, stations de radio et chaînes de télévision locaux et européens) des informations régulières, sous une forme imprimée ou électronique, et il continuera de produire ses notes d'information à l'intention des décideurs politiques, afin de les tenir informés des principales évolutions et questions liées à l'EFP. Il poursuivra le développement de sa coopération étroite avec les institutions européennes, telles que le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions, en présentant des auditions sur divers aspects de la politique d'EFP.

En 2010, le **portail web du Cedefop** (www.cedefop.europa.eu) présentera une information plus clairement structurée sur des thèmes par-

ticuliers. Des séquences vidéo en flux continu (synchrones ou enregistrées) permettront un accès aux présentations et débats des conférences du Cedefop ainsi qu'un accès facile aux conclusions des conférences. Les réseaux du Cedefop seront soutenus par les extranets et les flux RSS afin de promouvoir l'échange d'informations et d'accroître la visibilité du Cedefop sur le web. En outre, le Cedefop mettra en œuvre sa stratégie d'optimisation «moteur de recherche» afin d'améliorer son positionnement sur les principaux moteurs de recherche.

Le Cedefop encourage la recherche en EFP dans les domaines qui offrent une pertinence spécifique pour les politiques d'EFP en Europe. La stratégie de communication du Cedefop vise à soutenir ce processus de rapprochement entre les sphères de la recherche et de la politique relatives à l'EFP. Dans les milieux de la recherche en EFP, le Cedefop jouit d'une excellente réputation en qualité de forum de recherche et de partenaire dans le débat scientifique sur l'EFP, où il est considéré comme un pionnier dans certains domaines. En 2010, il continuera d'utiliser ses relations étendues avec les chercheurs spécialistes de l'EFP pour encourager la diffusion et l'échange des résultats de la recherche dans ce domaine à travers ses réseaux, ses publications de référence imprimées, ainsi que ses documents de travail et sa nouvelle série de documents de recherche en version électronique.

En 2010, le **service de presse du Cedefop** utilisera sa nouvelle banque de données de contacts pour assurer une diffusion ciblée de l'actualité de l'EFP, en particulier des communiqués de presse, auprès des divers utilisateurs, dont les médias des différents États membres et les médias travaillant auprès des partenaires sociaux. Ce service effectuera une évaluation de son infolettre, lancée en 2009, sur la base des abonnements et des commentaires reçus. Le **service de relations publiques** du Cedefop continuera de promouvoir le Centre en tant qu'organisation et de sensibiliser



à sa contribution à l'EFP en Europe. En 2010, il apportera un soutien opérationnel aux manifestations, conférences et visites organisées dans les locaux du Cedefop. En outre, il poursuivra le développement du travail en réseau avec les institutions en Grèce et, en liaison avec les institutions européennes et ReferNet, il s'attachera à accroître la visibilité du Centre. Au niveau local, le Cedefop organisera des manifestations à l'intention des membres grecs du Parlement européen et de la communauté locale grecque, afin de les tenir informés des questions d'EFP et du rôle du Centre.

Documentation et information

Le **service de bibliothèque** et de documentation du Cedefop offre un large éventail de services et fournit une collection exhaustive, multilingue et actualisée de documents sur l'EFP dans l'UE. Ce service sélectionne, organise et diffuse l'information émanant des institutions européennes, des États membres et d'organisations internationales à l'intention des parties prenantes de l'EFP et des citoyens européens.

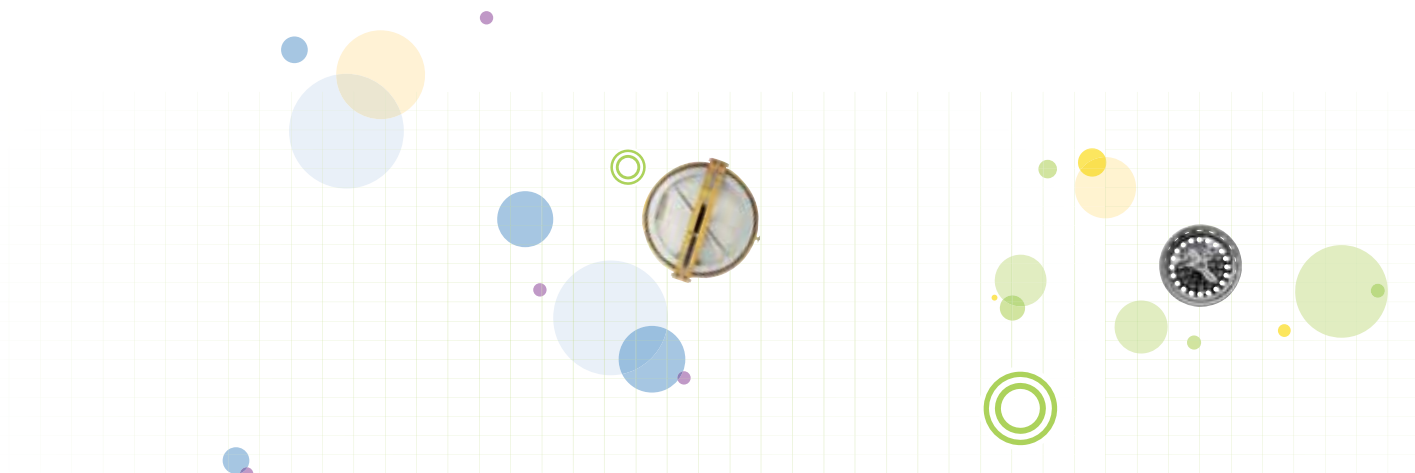
En 2010, le service de bibliothèque et de documentation du Cedefop fournira des informations au service de presse du Centre. Il continuera de constituer un important fournisseur d'informations pour les partenaires du Cedefop et pour les experts en EFP et de gérer la **banque de données bibliographiques du Cedefop (VET-Bib)**. Celle-ci, qui comporte plus de 70 000 références, constitue le fonds documentaire le plus complet et actualisé sur l'EFP en Europe. Il s'agit d'un outil précieux pour les décideurs politiques, les chercheurs en EFP, les praticiens, les employeurs et les syndicats en Europe. Le service de bibliothèque et de documentation poursuivra ses activités de mise à jour du *Thésaurus européen de la formation professionnelle*, d'acquisition de documents sur l'EFP, ainsi que de fourniture d'informations actualisées sur les questions liées à l'EFP pour les experts du

domaine. En outre, via son service de référence, il répondra par des avis d'expert aux questions externes soumises par les décideurs politiques, les spécialistes de l'EFP et les citoyens.

Afin de contribuer à la bonne administration du service de bibliothèque et de documentation, le Cedefop conduit un **programme de gestion des archives/d'archivage**. En 2010, il vérifiera l'authenticité, la fiabilité et l'accessibilité de ses archives institutionnelles, afin de satisfaire à ses obligations opérationnelles, financières et légales, de préserver les archives présentant une valeur historique et de faciliter le travail des utilisateurs.

Publications et gestion du contenu

La stratégie de communication du Cedefop consiste à utiliser la **publication** électronique comme format standard pour la diffusion de ses travaux. La plupart des travaux du Cedefop sont produits en anglais et, en 2010, l'équipe d'édition anglaise veillera à la haute qualité des originaux dans cette langue de plusieurs manières. En premier lieu, elle mettra à jour le guide de présentation des documents du Cedefop, afin d'en faciliter l'utilisation. En deuxième lieu, elle organisera des séminaires de compétences rédactionnelles afin de garantir que le personnel du Centre est familier du bon usage de la langue anglaise. En troisième lieu, elle concentrera les ressources sur un nombre limité de publications phares (et de dépliants, brochures et annonces d'accompagnement) et sur des informations plus brèves et ciblées, telles que les notes d'information, les infolettres et les communiqués de presse. Les publications de référence en version imprimée seront désormais complétées par des documents de recherche et de travail disponibles en ligne. Pour être reconnu en tant que source fiable d'informations utiles sur l'EFP, le Cedefop se doit de produire des publications de grande qualité. Le Centre poursuivra le dévelop-



pement de ses concepts graphiques et systèmes identitaires pour ses documents imprimés et en ligne ainsi que pour ses conférences et manifestations en conformité avec sa nouvelle politique de publication et son image identitaire. L'objectif reste inchangé: présenter une information claire et sous une forme conviviale, adaptée à ses publics cibles.

l'EFP établis dans des pays non membres de l'UE. Les réseaux du Cedefop (voir annexe IV) constituent de puissants outils de collecte et de diffusion d'informations, d'échange d'expériences, de stimulation des débats et de production d'idées.

Travail en partenariat

En vue d'améliorer l'EFP, le Cedefop travaille en partenariat avec de nombreuses organisations, chacune d'elles apportant son expertise unique. S'agissant de la politique d'EFP, les principaux partenaires du Cedefop sont la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux. Le Cedefop partage son expertise avec Eurofound (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail; voir Annexe VI). Il partage l'information et coopère avec la Fondation européenne pour la formation (European Training Foundation – ETF; voir Annexe V). En étroite coopération avec la Commission européenne, le Cedefop travaille en partenariat avec le Centre de recherche pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Centre for Research on Education and Lifelong Learning – CRELL) en vue de définir des niveaux de référence et des indicateurs d'éducation et de formation afin de soutenir l'élaboration des politiques. Le Cedefop mènera également avec divers réseaux et contacts des activités de partenariat dans les domaines de l'assurance qualité, de l'orientation tout au long de la vie et d'ECVET. Le suivi des développements dans l'enseignement général et des liens de plus en plus étroits entre celui-ci et l'EFP s'effectue en liaison avec Eurydice (le Réseau d'information sur l'éducation en Europe). Le Cedefop travaille également en partenariat avec diverses organisations internationales, telles que l'OCDE, l'Unevoc et l'OIT, ainsi qu'avec des centres de recherche sur

Gestion, ressources et contrôles internes

Une **administration** efficace et efficiente contribue indirectement, mais de manière importante, à la réalisation des objectifs opérationnels du Centre. Elle aide à développer, organiser et gérer les activités de l'organisation. Elle entretient l'environnement physique et l'architecture de TIC avec lesquels les collègues travaillent et elle aide ceux-ci dans les procédures de passation de marchés et les procédures contractuelles et financières. En outre, elle véhicule l'image du Cedefop dans ses relations avec les organisations et sous-traitants externes. Le Cedefop s'est fixé pour objectif de progresser vers une approche de gestion de la qualité.

Les **contrôles et audits internes** continueront de fournir un système d'assurance au directeur et à la direction du Cedefop. Le cadre d'assurance sera affiné et relié au système d'évaluation des performances et aux évaluations internes/externes, afin de mieux servir une approche globale et plus équilibrée des contrôles et des performances.

Le Cedefop poursuivra l'amélioration de ses activités de **planification et d'établissement de rapports**. L'**établissement du budget par activités** (ABB) sera utilisé pour la planification et le suivi du budget ainsi que pour l'établissement de rapports. Ces améliorations sont guidées par la volonté de créer un système d'évaluation des performances efficace et complet (voir annexe VII), de produire périodiquement des rapports de meilleure qualité à l'intention de la direction et des responsables de projet, d'assurer une bonne documentation des processus opérationnels et de structurer l'évaluation et la gestion des risques.

S'agissant du bâtiment du Cedefop, les travaux de réparation nécessaires à leur sécurité seront financés et réalisés par les autorités grecques. La supervision de ces travaux sera effectuée par le Cedefop, avec l'assistance de la Commission européenne, via son bureau spécialisé (OIB).

Évaluation et gestion des risques



La gestion des risques fait partie intégrante de la stratégie globale de gestion du Cedefop axée sur les performances et les résultats. Les activités du Cedefop ont pour axe central ses tâches fondamentales telles que définies dans son règlement fondateur, dans ses priorités à moyen terme 2009-2011, dans son programme de travail annuel, ainsi que dans les décisions de son conseil de direction, qui sont toutes en cohérence avec la politique européenne d'EFPP.

La gestion des risques vise à garantir des interventions rapides face aux risques susceptibles de compromettre les performances/l'impact escomptés et aux risques potentiellement préjudiciables à la qualité des travaux du Cedefop.

L'évaluation annuelle des risques passe notamment par une évaluation des projets et activités (voir infra, fiches d'activité), conduite au niveau de chaque projet et activité par les responsables de projet, les responsables de service et les chefs d'aire d'activités. Cela leur permet de prendre du recul par rapport aux activités et projets dont ils ont la charge et d'y poser un regard critique. Ce processus fait également office d'évaluation ex ante. Cette approche ascendante a pour pendant une évaluation des risques au niveau de chaque aire d'activités et au niveau de l'organisation dans son ensemble, conduite par la direction.

Les risques sont jugés critiques ou non critiques, en fonction de leur impact sur l'organisation. Ne sont jugés critiques que les risques ayant potentiellement une incidence importante ou notable sur les performances, la réputation ou la visibilité du Cedefop.

Est également évaluée la probabilité des risques, qui peut être élevée, moyenne ou faible. Cette évaluation donne lieu à des propositions d'actions pour atténuer les risques. Seuls sont portés au plan de gestion des risques ceux dont le niveau résiduel est considéré comme élevé ou moyen et qui concernent une question ou une activité critiques. Le plan de gestion des risques est étroitement supervisé par la direction et par les chefs d'aire d'activités.

Au regard des résultats de l'évaluation des risques 2010, cinq questions ont été portées au plan de gestion des risques (voir tableau 2). Trois de ces questions concernent des processus qui ne sont que partiellement contrôlés par le Cedefop:

- (a) la transition vers le nouveau logiciel financier ABAC;
- (b) les travaux de réparation des bâtiments par les autorités compétentes;
- (c) l'impact potentiel du débat institutionnel sur les agences de réglementation de l'UE au Conseil, au Parlement européen et à la Commission européenne.

Les deux autres questions sont d'ordre interne:

- (a) l'automatisation et la rationalisation des procédures administratives;
- (b) l'assurance de la qualité des publications.

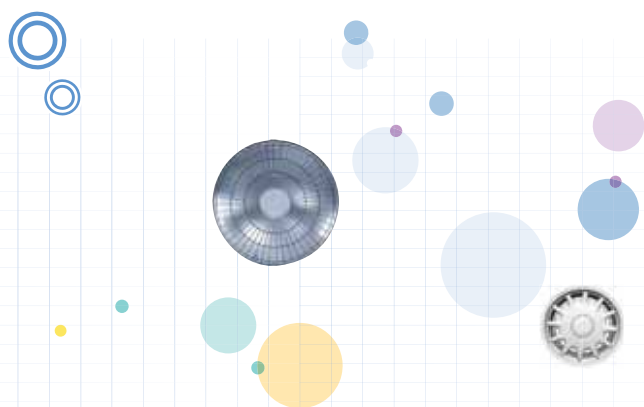
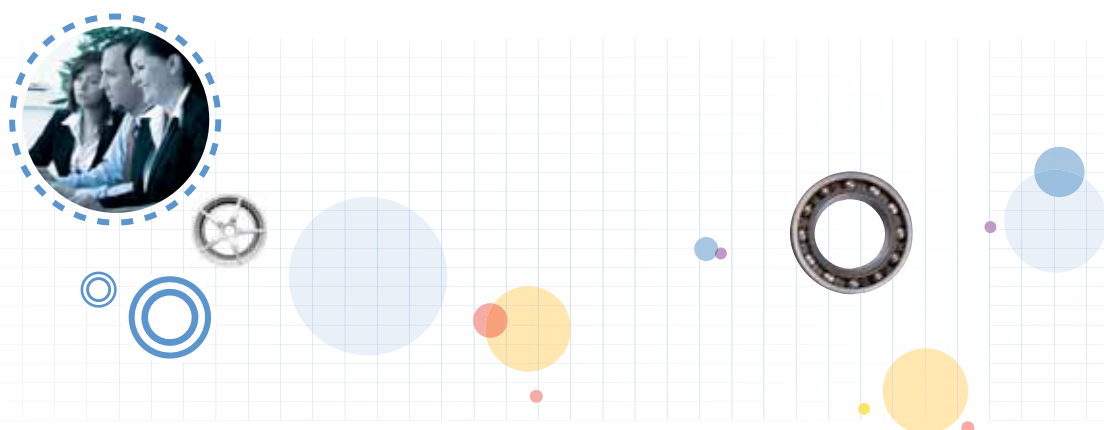


Tableau 2. Plan de gestion des risques 2010 (vue d'ensemble)

Réf.	Activité (project) / question	Responsable	Évaluation de la dangerosité (impact): oui (=critique), non	Évaluation de la probabilité du risque
1	Soutien opérationnel – migration vers ABAC	Ressources, chef des services	Oui	Moyenne à élevée
2	Soutien opérationnel	Ressources, infrastructure, TIC	Oui	Élevée
3	Perte d'efficacité en raison de l'automatisation ou de la rationalisation insuffisante des procédures	Direction, services administratifs	Oui	Moyenne
4	Impact négatif du débat institutionnel relatif aux agences sur les activités du Cedefop	(Direction, coordination des agences)	Oui	Moyenne
5	Qualité des publications	CID, RPA, ECVL, Dir	Oui	Moyenne



Description du risque	Action proposées pour réduire le niveau de risque (gestion de risque)	Risque résiduel
Transition vers les nouvelles applications (ABAC, ...) susceptible d'affecter la qualité et la maîtrise des opérations financières. Coût élevé de la migration (et de l'installation) d'ABAC en termes de ressources humaines et financières, coûts élevés de maintenance qui viendront s'ajouter aux coûts de maintenance de FIBUS impossibles à supprimer dès lors qu'ABAC n'offre pas toutes les fonctions nécessaires (RH). Entraînera une augmentation des coûts et une baisse de la qualité des services.	Évaluation de FIBUS par des experts indépendants et comparaison par rapports aux risques liés à l'option ABAC.	Moyen
Retard dans la réalisation des travaux de réparation des bâtiments par les autorités compétentes.	Mobiliser toutes les ressources disponibles pour contrôler le processus (en particulier contacts avec la Commission et les autorités grecques). Tenir les acteurs concernés, le conseil de direction et le personnel informés de l'évolution de la situation.	Moyen
Bureaucratie et contrôles multiples faisant double emploi susceptibles de nuire à l'efficacité et impossibles à atténuer assez rapidement par la rationalisation des procédures, le soutien informatique (automatisation), la communication interne et la formation.	Surveillance minutieuse des projets d'automatisation; examen régulier des procédures, de la documentation et des actions de formation.	Moyen
Malgré l'évaluation positive du Cedefop dans le projet de rapport, il se peut que les stratégies générales élaborées sur la base de cette évaluation aient aussi un impact sur le Cedefop, essentiellement en termes de gouvernance (coopération moins étroite avec les parties prenantes), de potentiel de développement des activités pour répondre aux demandes croissantes faites au Cedefop, etc. (dès lors que ces stratégies ne seront vraisemblablement mises en œuvre qu'après 2012, ce risque pourrait s'accroître en 2011).	Suivi minutieux du processus et contribution appropriée au processus, chaque fois que possible, et ce en coopération avec les autres agences (le Cedefop ayant toutefois peu de possibilités d'influer sur les résultats).	Moyen
	Planification judicieuse de la capacité d'édition et renforcement des capacités; nécessité de contrôler les décisions de non-édition des publications électroniques. Les responsables de projet devraient: a) veiller à ce que l'exigence de présentation de rapports soit soigneusement rédigés et édités, conformément au guide de présentation des manuscrits du Cedefop, figure dans les contrats de services et b) contrôlent rigoureusement la présentation des rapports (utilisation des modèles) et leur qualité linguistique.	Moyen

Fiches d'activité

PRIORITÉ À MOYEN TERME

LIVRER DES INFORMATIONS POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES EUROPÉENNES D'EFP

Activité: Analyses et rapports sur les évolutions politiques

Afin d'éclairer les politiques européennes d'EFP, et conformément à la mission qui lui a été confiée (renouvelée dans le communiqué de Bordeaux en 2008), le Cedefop analyse les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des priorités politiques convenues pour l'EFP dans le cadre du processus de Copenhague et publie, tous les deux ans, une analyse comparative de l'évolution des politiques. Les résultats de cette analyse, résumés dans le quatrième rapport sur les politiques d'EFP en Europe, seront présentés lors de la réunion ministérielle informelle de Bruges en décembre 2010. Ce rapport dressera un inventaire des avancées du processus de Copenhague lancé en 2002 et fournira des données probantes à l'appui des décisions qui seront prises sur les priorités politiques en matière d'EFP en Europe après 2010. Nombre des informations contenues dans ce rapport sont fournies par les parties prenantes, dont les partenaires sociaux, et par le Réseau européen du Cedefop pour l'EFP (ReferNet) du Cedefop, qui couvre l'ensemble des États membres, ainsi que la Norvège et l'Islande. ReferNet fournit également des synthèses thématiques des systèmes nationaux d'EFP, téléchargeables à partir du site web du Cedefop, ainsi que des informations qui sont valorisées dans de nombreux projets du Centre. Le Cedefop contribue également à l'analyse des politiques en examinant les tendances et les dispositifs en matière de financement de l'EFP, afin d'identifier les stratégies de partage des coûts et les mécanismes de financement innovants.

Impact escompté

L'intention du Cedefop est de promouvoir une politique européenne d'EFP fondée sur des données probantes et une coopération renforcée entre les pays qui partagent les mêmes priorités politiques. Il entend également se positionner en tant que source d'expertise faisant autorité en matière de politiques d'EFP en Europe, à même de suivre les progrès réalisés dans la modernisation de l'EFP en Europe.

Activités ABB correspondantes: Analyse des politiques, ReferNet

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances et sensibilisation accrue des décideurs politiques européens et nationaux, dont les partenaires sociaux, sur les questions suivantes:

- progrès dans la mise œuvre des priorités convenues en matière d'EFP en Europe
- stratégies et initiatives des États membres relatives aux objectifs politiques communs
- identification des tendances et des évolutions au niveau national et régional, en particulier s'agissant des politiques de financement de l'EFP
- conseil stratégique aux parties prenantes du processus de Copenhague, afin de renforcer la coopération européenne en matière d'EFP

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citation dans les documents stratégiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE à la préparation desquels le Cedefop a contribué
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citation des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (ventilée par page de thème et de projets)

- Participation active à des conférences et autres manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants

Projet 1: **Rapport sur les politiques**

Le rapport 2010 sur les politiques d'EFPP du Cedefop analysera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités en matière d'EFPP dans le processus de Copenhague. Il passera en revue les stratégies et les initiatives des différents pays par rapport aux objectifs politiques communs et fournira des données probantes pour l'élaboration des politiques. Il s'appuiera sur les informations collectées par les directeurs généraux de la formation professionnelle (DGFP), ReferNet et les partenaires sociaux, sur des données émanant d'études du Cedefop et d'autres organisations, ainsi que sur des données statistiques européennes et internationales. Les thèmes traités dans ce rapport sont en cohérence avec le cadre commun pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020») et avec les priorités de la présidence belge. Le Cedefop présentera les conclusions de son analyse lors de la réunion ministérielle informelle de Bruges en décembre 2010. Les résultats aideront la Commission européenne et le groupe de travail de Bruges à préparer le communiqué de 2010 sur la coopération en matière d'EFPP pour la période post-2010.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Rapport 2010 sur les politiques d'EFPP (publication de référence)	Décembre
Présentation des conclusions de l'analyse du Cedefop lors de la réunion ministérielle informelle de Bruges	Décembre
Note d'information sur les conclusions du rapport sur les politiques 2010	Décembre

Projet 2: **VET in Europe – rapports nationaux**

VET in Europe est une banque de données en ligne contenant des informations actualisées sur les systèmes nationaux d'EFPP dans l'UE, ainsi qu'en Islande et en Norvège. Afin de faciliter les comparaisons entre les systèmes et l'apprentissage entre pairs, cette banque de données est organisée en thèmes communs à tous les pays. Les thèmes et les contenus font l'objet d'une mise à jour annuelle, afin d'assurer leur cohérence avec les priorités européenne en matière d'EFPP. Par exemple, en 2010, des thèmes tels que «EFPP et crise économique», «orientation et conseil» ou «révision de la Classification internationale type de l'éducation» (CITE) fourniront des informations de référence pour les activités du Cedefop dans ces domaines.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
29 rapports nationaux disponibles en ligne, en format html et pdf	Action continue

Projet 3: **Financement de l'EFPP**

Ce projet suit l'évolution des systèmes de financement de l'EFPP dans les pays d'Europe. Il identifie les stratégies et les mécanismes nouveaux et innovants et examine leur efficacité. En 2010, le Cedefop se penchera sur les dispositifs de cofinancement et sur l'évolution du rôle des divers acteurs dans le partage des coûts et des responsabilités en matière d'EFPP, sur l'efficacité des prêts et sur le rôle des organismes financeurs. Il lancera des études afin d'examiner le recours aux clauses de remboursement et la contribution des congés formation à la promotion de l'EFPP. En outre, il présentera une synthèse des divers mécanismes de financement innovants en Europe.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Rôle des prêts dans le financement de l'EFP (document de recherche en ligne)	Décembre
Atelier sur le rôle des prêts (discussion des conclusions provisoires de l'étude)	Automne
Présentation des conclusions lors de diverses manifestations internationales et européennes	Action continue

Projet 4: Réseau européen du Cedefop pour l'EFP – ReferNet

ReferNet est la source première d'informations sur l'EFP dans les États membres, en Norvège et en Islande. Il contribue aux rapports sur les politiques et sur la recherche du Cedefop et fournit des données documentaires et des références bibliographiques sur l'EFP dans tous les États membres. Afin de soutenir la stratégie de communication du Cedefop, il transmet et diffuse l'information au niveau national. Dans chaque pays, ReferNet comprend un consortium représentant les établissements et organisations actifs dans le domaine de l'EFP, dirigé par un coordinateur. En 2010, ReferNet contribuera au rapport 2010 du Cedefop sur les politiques d'EFP. En outre, le Cedefop élaborera des descriptions brèves des systèmes d'EFP et de leurs évolutions pour les pays qui exerceront la présidence du Conseil de l'UE en 2010 (Espagne et Belgique).

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Rapports nationaux sur les progrès réalisés en matière d'EFP dans le cadre du processus de Copenhague (bibliothèque numérique de VET-Bib)	Avril
Brève description de l'EFP en Espagne (brochure)	Mai
Brève description de l'EFP en Belgique (brochure)	Septembre
Références bibliographiques et données documentaires nationales sur l'EFP (min. 60 contributions/pays)	Action continue
Liste des manifestations nationales liées à l'EFP	Deux fois par an
Sites web nationaux ReferNet, selon des lignes directrices et un format communs	Action continue
Une réunion plénière, deux réunions du core group de ReferNet et trois réunions régionales	Action continue (réunion plénière: automne)

PRIORITÉ À MOYEN TERME

LIVRER DES INFORMATIONS POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES EUROPÉENNES D'EFP

Activité: Éducation et formation 2010/a – soutenir le développement et la mise en œuvre des instruments et principes européens communs (CEC, ECVET, cadre européen commun de référence pour l'assurance qualité, Europass)

Le Cedefop assiste la Commission européenne, les États membres, les partenaires sociaux et autres parties prenantes dans la mise en œuvre des instruments et principes européens. Les instruments et principes européens sont destinés à améliorer la visibilité des savoirs, aptitudes et compétences des citoyens, à faciliter l'apprentissage tout au long de la vie et la mobilité et à améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation. La mise en œuvre de ces instruments et principes est l'une des priorités définies dans le processus de Copenhague et dans le cadre stratégique pour la coopération européenne en matière d'éducation et de for-

mation («Éducation et formation 2020»). En 2010, le Cedefop s'attachera à mettre en application le cadre européen des certifications (CEC) et le système européen de crédit d'apprentissages pour l'EFP (ECVET), conformément aux échéances fixées pour 2010 et 2012 par les recommandations du Parlement européen et du Conseil. Il soutiendra la mise en œuvre de la recommandation du Parlement européen et du Conseil relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP. Afin de donner suite aux préconisations de l'évaluation d'Europass, le Cedefop poursuivra l'amélioration de ses ressources web et s'attachera à renforcer la cohérence entre Europass, le CEC et ECVET. EQR und ECVET sorgen.

Impact escompté

Le Cedefop entend renforcer la coopération européenne en matière d'EFP et d'éducation et de formation tout au long de la vie et consolider la base de connaissances nécessaire pour l'agenda politique européen, afin de stimuler les réformes nationales de l'EFP ou de l'éducation et la formation tout au long de la vie. Le Cedefop œuvrera également à sa reconnaissance en tant que source d'expertise sur les politiques d'EFP en Europe.

Activité ABB correspondante: Éducation et formation 2010

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des décideurs politiques, y compris des partenaires sociaux, des chercheurs, des praticiens au niveau communautaire et national, et des citoyens (Europass) concernant les questions suivantes:

- mise en correspondance des certifications nationales avec les niveaux du CEC et utilisation du CEC par pays et secteur
- points forts, limites et importance des cadres nationaux des certifications (CNC) en tant qu'instruments stratégiques pour la mise en œuvre du CEC et pour les réformes nationales de l'éducation et de la formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie
- développement des systèmes de crédits et renforcement de leur impact sur les systèmes d'éducation et de formation au niveau national et régional
- contribution de l'accréditation des prestataires d'EFP à l'amélioration de la qualité et rôle de l'assurance qualité dans le secteur du travail social
- documents Europass et optimisation des ressources web Europass
- utilisation du CEC et d'ECVET dans le supplément au certificat Europass et/ou l'Europass mobilité

Actions de conseil stratégique auprès des:

- (sous-)groupes consultatifs, groupes d'utilisateurs, comités de pilotage et réseaux CEC, ECVET et assurance qualité

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citation dans les documents politiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE à la préparation desquels le Cedefop a contribué
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citation des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (ventilée par page de thème et de projets)
- Participation active à des conférences et manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants
- Statistiques du site web Europass

Projet 1: [Cadre européen des certifications \(CEC\)](#)

Ce projet soutient la mise en œuvre du CEC. Il comporte cinq volets interdépendants: a) appui technique et analytique au groupe consultatif du CEC et à ses sous-groupes chargés de l'assurance qualité, des secteurs et des acquis de l'apprentissage; b) analyse et inventaire des développements liés au CEC; c) activités d'appui et d'analyse pour les projets de test et pilotes du CEC et d'ECVET; d) assistance à la Commission européenne pour le développement d'un outil en ligne pour le CEC, afin d'aider les pays à mettre leur CNC en correspondance avec les niveaux du CEC; e) contribution à l'amélioration de la cohérence entre Europass, le CEC et ECVET.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Coordination des réunions du groupe consultatif sur le CEC et des sous-groupes, en collaboration avec la Commission européenne	3 réunions du groupe consultatif, 2 ou 3 réunions pour chaque sous-groupe
Vues d'ensemble des développements liés au CEC	Juillet et décembre
Activités d'apprentissage entre pairs sur le processus de mise en correspondance, la transition vers les acquis de l'apprentissage, les développements liés au CEC et la validation	3 ou 4
Documents analytiques, synthèses, documents d'orientation et d'information pour le groupe consultatif/les sous-groupes chargés du CEC	Action continue
Analyse des projets de test et pilotes du CEC et d'ECVET (document de travail en ligne)	Septembre
Atelier du Cedefop sur les projets de test et pilotes du CEC et d'ECVET	Novembre
Relation entre les certifications sectorielles et le CEC (document de travail en ligne)	Octobre
Conseil relatif à l'outil web de la Commission pour la mise en correspondance des niveaux de certification nationaux et de l'EQF	Octobre

Projet 2: [Système européen de crédit d'apprentissages pour l'EFP \(ECVET\)](#)

Ce projet soutient la mise en œuvre progressive de la recommandation relative à ECVET adoptée en mai 2009, grâce à: a) un appui technique et analytique au groupe d'utilisateurs et au réseau ECVET; b) une analyse et un inventaire des systèmes nationaux et régionaux de crédits pour l'EFP; c) une aide au contenu pour l'initiative européenne de projets pilotes ECVET; d) une contribution en vue de renforcer la cohérence entre Europass, le CEC et ECVET.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Fourniture d'expertise et de conseil au groupe d'utilisateurs, au réseau et à l'initiative de projets de test et pilotes ECVET	2 ou 3 interventions par entité (à confirmer par la DG EAC)
Documents et supports techniques et analytiques pour le groupe d'utilisateurs et le réseau européens ECVET	Action continue
Systèmes de crédits et cadres de certifications (document de recherche en ligne)	April
Développements relatifs à ECVET en Europe (document de travail en ligne)	Octobre
Contributions au bulletin européen ECVET	2 articles
Atelier thématique sur la mise en œuvre d'ECVET, organisé conjointement avec la Commission européenne	Septembre
Note d'information sur le processus de mise en œuvre d'ECVET	Novembre

Projet 3: **La qualité dans l'enseignement et la formation professionnels**

Ce projet soutient la mise en œuvre de la recommandation relative au cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité adoptée en mai 2009. À cette fin, le Cedefop apportera son concours au comité de pilotage qui sera mis en place par la Commission européenne, analysera les approches nationales et sectorielles en matière de qualité et soutiendra la coopération européenne entre les experts et les autres acteurs de la qualité dans l'EFPP.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Fourniture d'expertise et de conseil au comité de pilotage, aux groupes thématiques et à l'assemblée générale du cadre européen de référence	Action continue (à confirmer par la DG EAC)
Glossaire sur la qualité (document de travail en ligne)	Avril
Assurance qualité dans l'EFPP: rôle de l'accréditation des prestataires d'EFPP (publication de référence et note d'information)	Juin
Assurance qualité dans le secteur du travail social: rôle de la formation (document de recherche en ligne)	Juin
Conférence sur la qualité et l'accréditation dans l'EFPP	Décembre

Projet 4: **Europass**

Le Cedefop coopère étroitement avec la Commission européenne, les centres nationaux Europass (CNE) et les autres parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre d'Europass et renforcer sa cohérence avec le CEC et ECVET, notamment dans le cadre de la suite donnée aux préconisations de l'évaluation Europass.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Intégration des points de crédit ECVET et des niveaux du CEC dans le document Europass mobilité et dans le modèle de supplément au certificat	Octobre
Atelier sur la pertinence de l'Europass mobilité et du supplément au certificat pour documenter, valider et certifier les acquis de l'apprentissage (conclusions provisoires de l'étude de faisabilité)	Octobre
Gestion continue du portail web Europass, amélioration de la convivialité de l'outil de CV en ligne ainsi que de l'interopérabilité entre le site web Europass et les autres initiatives de l'UE en matière de mobilité et d'emploi	Action continue
Fourniture d'expertise et de conseil aux CNE	2 réunions des CNE (mai et octobre) et 2 ou 3 réunions sur les TI

PRIORITÉ À MOYEN TERME

LIVRER DES INFORMATIONS POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES EUROPÉENNES D'EFPP

Activité: Visites d'étude

Le programme de visites d'étude pour spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle fait partie du programme communautaire pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013. Les visites d'étude soutiennent l'élaboration des politiques et la coopération au niveau de l'UE en matière d'apprentissage tout au long de la vie. Depuis 2008, à la demande de la Commission européenne, le Cedefop coordonne le programme et prépare le catalogue des visites d'étude; il coordonne aussi les appels de candidatures, constitue les groupes, contrôle et soutient la qualité des visites et évalue leur mise en œuvre, ainsi que leurs résultats, qu'il s'emploie également à diffuser.

Impact escompté

À travers les visites d'étude, le Cedefop vise à renforcer la coopération européenne: les participants, les hôtes et les organisateurs sont associés aux programmes européens et aux activités de travail en réseau, ils sont sensibilisés aux priorités européennes communes en matière d'éducation et de formation, ils partagent leurs expériences et retirent des enseignements des stratégies nationales, régionales et locales d'apprentissage tout au long de la vie.

Activité ABB correspondante: Visites d'étude

Principaux résultats de l'activité

Sensibilisation accrue des parties prenantes et des acteurs de l'éducation et de la formation:

- au programme de visites d'étude
- aux priorités politiques communes de l'UE pour l'éducation et la formation
- aux bonnes pratiques, défis communs et solutions en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Sensibilisation accrue

- Proportion de participants se déclarant satisfaits des visites d'étude
- Répartition équilibrée des thèmes des visites entre enseignement général, EFP et perspective mixte d'éducation et de formation tout au long de la vie
- Répartition équilibrée des participants entre les divers groupes cibles du programme, y compris les partenaires sociaux

Projet 1: Visites d'étude

Au cours de l'année 2010, le Cedefop se concentrera sur l'assurance qualité des visites d'étude, en évaluant leur impact et en intensifiant les actions de promotion afin d'accroître le nombre de candidatures. En 2010/2011, il est prévu d'organiser 280 visites d'étude, pour quelque 2700 participants, qui aborderont 40 questions relevant de huit catégories de thèmes. Pour la première fois, à titre pilote, l'appel de candidatures sera organisé en deux sessions, pour lesquelles les échéances respectives ont été fixées à mars et octobre 2010. Pour soutenir les partenaires sociaux, une nouvelle approche vise à associer ces derniers à tous les séminaires et activités du programme, de manière à renforcer la coopération avec les autres acteurs de l'éducation et de la formation.

Principaux produits pour 2010

Calendrier/périodicité

Catalogue des visites d'étude 2010/2011 et supports promotionnels	Février/mars
Résultats des visites d'étude (brochure)	Juillet
Séminaire de synthèse sur les résultats des visites d'étude, avec la participation des partenaires sociaux	Octobre
Outils d'évaluation de l'impact (disponibles en ligne)	Mai
Réunion annuelle des agences nationales	Mars/avril
Réunions d'experts pour l'affectation aux visites d'étude des participants retenus	Mai et novembre
Séminaires de partage des connaissances pour les organisateurs des visites d'étude, y compris les organisations de partenaires sociaux	Juin
Fourniture d'expertise et de conseil au comité du programme Éducation et formation tout au long de la vie et au groupe de suivi de l'impact de ce programme	Selon planning de la DG EAC
Soutien aux réunions d'information dans les États membres	10 réunions

PRIORITÉ À MOYEN TERME

INTERPRÉTER LES TENDANCES EUROPÉENNES ET LES DÉFIS À RELEVER EN MATIÈRE D'APTITUDES, DE COMPÉTENCES ET D'APPRENTISSAGE**Activité: Analyse des aptitudes et des compétences**

Afin d'interpréter les tendances relatives aux besoins d'aptitudes et de compétences, et conformément à la mission qui lui a été confiée dans le cadre de l'initiative «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux», le Cedefop effectue des prévisions régulières de l'offre et de la demande de compétences en Europe. Afin de compléter les résultats des prévisions au niveau macro et contribuer à une analyse exhaustive des besoins de compétences en Europe, le Cedefop explore également les besoins au niveau des secteurs et des entreprises (niveau méso) et les inadéquations de compétences au niveau micro. Pour diffuser les conclusions et valider les résultats, le Cedefop coopère avec son réseau Skillsnet, qui réunit des chercheurs, des experts et d'autres parties prenantes.

Impact escompté

Le but du Cedefop est de soutenir une politique européenne d'EFPI et de compétences fondée sur des données probantes et, dans le même temps, d'être reconnu en tant que source faisant autorité pour ce qui est des tendances, des besoins et des inadéquations d'aptitudes et de compétences en Europe.

Activité ABB correspondante: Analyse des compétences

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des décideurs politiques, y compris des partenaires sociaux, des chercheurs et des praticiens au niveau communautaire et national sur les questions suivantes:

- prévision des tendances à moyen terme de l'offre et de la demande de compétences, complétées par une analyse des déséquilibres potentiels sur le marché du travail en Europe
- modèles de compétences pour les «emplois verts» dans l'UE et au-delà
- besoins de données et méthodes pour l'analyse des compétences, notamment pour les prévisions et la collecte d'informations sur les besoins de compétences dans les entreprises
- nouveaux éclairages sur l'inadéquation des compétences, notamment parmi les travailleurs seniors, sur ses causes, ses effets et les mesures politiques pour y remédier
- incidences du vieillissement sur le travail et l'apprentissage, politiques efficaces de vieillissement actif et pratiques organisationnelles dans ce domaine

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citation dans les documents politiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE à la préparation desquels le Cedefop a contribué
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citation des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (ventilée par page de thème et de projets)
- Participation active à des conférences et manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants

Projet 1: [Prévision des compétences](#)

Ce projet promeut le développement permanent et l'utilisation d'un système de prévisions régulières de l'offre et de la demande de compétences à l'échelle européenne, ainsi que l'analyse des déséquilibres potentiels sur le marché du travail, conformément à la mission du Cedefop et avec le soutien de la DG Emploi. Ce travail de prévision est important pour l'évaluation régulière des compétences en Europe effectuée par la Commission européenne ainsi que pour d'autres acteurs européens et nationaux. En 2010, le Cedefop publiera pour la première fois des prévisions simultanées de l'offre et de la demande de compétences, assorties d'une analyse des futurs déséquilibres potentiels.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Prévisions mises à jour de l'offre et de la demande de compétences et analyse des déséquilibres potentiels (en collaboration avec la Commission européenne) (publication de référence, dépliant et note d'information)	Mars (tous les 2 ans)
Rapport technique sur l'amélioration de la méthodologie de prévision et des banques de données (document de travail en ligne)	Octobre (tous les 2 ans)
Deux ateliers d'experts pour discuter des améliorations méthodologiques et évaluer les résultats des prévisions	1 ^{er} et 2 ^e semestres
Présentation des conclusions lors de diverses manifestations et conférences internationales et européennes	Action continue

Projet 2: [Besoins en compétences au niveau sectoriel](#)

Ce projet fournit des données solides sur les compétences et les qualifications requises dans certains secteurs et soutient l'anticipation des besoins de compétences au niveau européen et international. Il offre une plateforme de dialogue et d'échange d'informations sur les besoins nouveaux et émergents dans des secteurs sélectionnés. En 2010, le Cedefop s'intéressera plus particulièrement aux compétences nécessaires dans les emplois verts, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT).

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Compétences pour les emplois verts – analyse à l'échelle européenne (brochure et note d'information)	Juin
Compétences pour les emplois verts – analyse à l'échelle mondiale (publication conjointe avec l'OIT)	2 ^e semestre (automne)
Conférence sur les compétences nécessaires pour les emplois verts en Europe (en collaboration avec l'OIT)	1 ^{er} semestre
Participation aux réunions des groupes de pilotage de la DG Emploi et du groupe de réflexion conjoint Cedefop/OIT	Action continue

Projet 3: [Besoins en compétences dans les entreprises](#)

Ce projet, mené en coopération avec la Commission européenne et les partenaires sociaux, vise à développer des outils ou instruments pour identifier les besoins en aptitudes et compétences dans les entreprises. En 2010, sur la base des conclusions d'une étude de faisabilité réalisée en 2009, le Cedefop commencera à développer un instrument d'enquête auprès des entreprises et une méthodologie à cet effet.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Enquête auprès des employeurs sur les besoins de compétences en Europe – résultats de l'étude de faisabilité (document de travail en ligne)	Février
Rapport technique sur les besoins de données, les résultats escomptés ainsi que l'approche et la méthodologie pour l'enquête auprès des entreprises (document de travail en ligne)	Décembre

Deux ateliers d'experts sur le développement de l'instrument, de la méthodologie et du modèle de questionnaire pour l'enquête (avec les experts de Skillsnet, les partenaires sociaux et Eurostat)

1^{er} et 2^e semestres

Projet 4: **Inadéquation des compétences**

Ce projet examine et analyse l'inadéquation des compétences en Europe. En 2010 sera publiée la première vue d'ensemble exhaustive des formes d'inadéquation des compétences et de leurs implications politiques. La deuxième phase du programme de recherche du Cedefop sur les déterminants et les effets de l'inadéquation des compétences pour les travailleurs vieillissants sera menée à terme et une autre recherche empirique sur l'inadéquation des compétences sera lancée. Ce projet vise également à nourrir le débat sur le vieillissement actif en Europe en produisant des données permettant de mieux comprendre les liens entre vieillissement, apprentissage et vie professionnelle.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
<i>The skill matching challenge: Analysing skill mismatch and policy implications</i> [L'enjeu de l'adéquation des compétences: analyse de l'inadéquation des compétences et de ses implications politiques] (publication de référence et note d'information)	Mars
<i>Working and ageing – Emerging theories and empirical perspectives</i> [Vie professionnelle et vieillissement – Théories émergentes et perspectives empiriques] (publication de référence)	Mai
<i>Skill mismatch for ageing workers</i> [Inadéquation des compétences des travailleurs vieillissants] (document de recherche en ligne)	Juillet
Atelier d'experts sur les politiques d'orientation pour les travailleurs vieillissants	2 ^e semestre

Projet 5: **Skillsnet et coopération avec les parties prenantes**

Skillsnet est un réseau du Cedefop qui réunit des chercheurs et autres spécialistes travaillant dans le domaine de la détection précoce des besoins de compétences, afin d'examiner les méthodes et les résultats des travaux d'analyse et d'anticipation des compétences. À travers des activités de partenariat et de coopération avec les parties prenantes au niveau national, européen et international, le Cedefop fournit un appui à divers acteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi (dont la Commission européenne). Deux groupes d'experts spéciaux Skillsnet ont été mis en place afin de soutenir et de conseiller le Cedefop dans ses travaux sur la prévision des compétences et les besoins de compétences dans les entreprises.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Contribution et participation à l'initiative de la Commission européenne sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux (groupe d'experts, conseils sectoriels, suivi des études sectorielles, forums sur la restructuration, etc.) et aux activités de coopération sur les questions de compétences avec d'autres parties prenantes et des partenaires internationaux (CESE, EMCO, OIT, OCDE, etc.)	Action continue
Conférence sur les projections mises à jour concernant l'offre et la demande de compétences, l'inadéquation des compétences et les besoins en compétences dans les entreprises et dans des secteurs spécifiques	Automne
Mise à jour des indicateurs de suivi des lignes directrices pour l'emploi	Juin
Communication régulière d'informations aux membres de Skillsnet (infolettres Skillsnet, courriels, etc.)	Action continue
Communication régulière d'informations aux membres de Skillsnet (infolettre Skillsnet, courriels, etc.)	Action continue

Organisation régulière d'ateliers d'experts pour soutenir et conseiller le Cedefop dans ses travaux d'analyse des compétences

Action continue

PRIORITÉ À MOYEN TERME

INTERPRÉTER LES TENDANCES EUROPÉENNES ET LES DÉFIS À RELEVER EN MATIÈRE D'APTITUDES, DE COMPÉTENCES ET D'APPRENTISSAGE

Activité: Éducation et formation 2010/b – certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Afin d'interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage, le Cedefop explore les certifications et l'approche fondée sur les acquis de l'apprentissage en Europe et examine leur influence sur l'éducation et la formation, ainsi que la mesure dans laquelle elles favorisent l'apprentissage tout au long de la vie. Les travaux dans ce domaine portent également sur l'analyse de l'évolution des liens entre EFP et enseignement supérieur. En outre, le Cedefop mène des activités visant à améliorer les certifications des adultes en période de crise économique, dans le cadre de sa contribution au suivi des conclusions du Conseil sur l'éducation et la formation des adultes, et poursuit ses travaux sur les méthodes et systèmes de validation des acquis non formels et informels. Enfin, il suit l'évolution des tendances concernant les rôles et les compétences des enseignants et formateurs de l'EFP et soutient activement la mise en œuvre des résolutions du Conseil relatives à l'orientation tout au long de la vie.

Impact escompté

En développant son expertise et en fournissant un appui aux groupes de travail, aux réseaux et aux groupes thématiques (*clusters*) mis en place par la Commission européenne et les États membres, le Cedefop œuvre en faveur du renforcement de la coopération européenne en matière d'EFP et d'éducation et de formation tout au long de la vie. À travers cette activité, le Cedefop vise à enrichir la base de connaissances nécessaire pour l'élaboration d'une politique européenne à même de stimuler les réformes nationales dans le domaine de l'EFP et de l'éducation et la formation tout au long de la vie. Cette activité se veut aussi une contribution à la reconnaissance du Cedefop en tant que source d'expertise en matière de politiques d'EFP en Europe.

Activité ABB correspondante: Éducation et formation 2010/b

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des parties prenantes sur les questions suivantes:

- tendances et défis en matière de certifications
- incidences des programmes basés sur les acquis de l'apprentissage sur l'enseignement et l'apprentissage
- pertinence de l'approche fondée sur les acquis de l'apprentissage pour créer un vocabulaire standard commun rapprochant éducation/formation et marché du travail; liens entre la directive sur les qualifications professionnelles (2005/36/CE) et le CEC
- nécessité de réduire les barrières entre enseignement supérieur et EFP et de favoriser la coopération entre les processus de Copenhague et de Bologne
- tendances relatives au développement des compétences et à l'habilitation des enseignants et formateurs de l'EFP et contribution du tutorat à la qualité de l'enseignement

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Citation dans les documents politiques de l'UE
- Missions confiées au Cedefop dans les documents politiques
- Documents politiques de l'UE à la préparation desquels le Cedefop a contribué
- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citation des publications/études dans la littérature

- progrès accomplis dans les domaines de l'orientation et du conseil tout au long de la vie et pour tous les aspects de la vie et de l'élévation des niveaux de compétences et de qualifications des adultes sur le lieu de travail
- utilisation de méthodes de validation par les États membres et les partenaires sociaux, ainsi que par les entreprises aux fins de recrutement et de gestion des ressources humaines

Actions de conseil politique auprès:

- du groupe de travail de la Commission européenne sur l'éducation et la formation des adultes, du groupe de réflexion sur les enseignants et formateurs de l'EFP et du *cluster* sur les acquis de l'apprentissage

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (ventilée par page de thème et de projets)
- Participation active à des conférences et manifestations
- Utilité des conférences et manifestations du Cedefop/satisfaction des participants

Projet 1: **Certifications et acquis de l'apprentissage**

Ce projet vise à démontrer l'influence des certifications sur la modernisation des établissements et pratiques d'éducation et de formation. Cette démonstration implique d'étudier: a) l'influence des professions sur les certifications et l'utilisation de celles-ci pour réguler le marché du travail, b) les modes d'application possibles de l'approche fondée sur les acquis de l'apprentissage aux programmes et aux pratiques d'enseignement et de formation, c) l'incidence des liens entre EFP et enseignement supérieur sur la perméabilité des systèmes d'éducation et de formation et sur leur pertinence pour le marché du travail.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Évolution du rôle des certifications en Europe (publication de référence et note d'information)	Novembre
Transition et perméabilité dans l'éducation et la formation (document de travail en ligne)	Octobre
Atelier sur la transition et la perméabilité	Novembre
Liens entre acquis de l'apprentissage et programmes d'EFP (document de recherche en ligne)	Juillet
Atelier sur l'utilisation des approches fondées sur les acquis de l'apprentissage dans l'élaboration des programmes	Septembre

Projet 2: **Orientation tout au long de la vie**

Afin de soutenir la mise en œuvre des résolutions du Conseil et la conférence (mai 2010) de la présidence espagnole du Conseil de l'UE relatives à l'orientation tout au long de la vie, le Cedefop, en coopération avec le Réseau européen pour le développement de politiques d'orientation tout au long de la vie (*European Lifelong Guidance Policy Network – ELGPN*), examinera les avancées politiques réalisées par les États membres dans ce domaine.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Résultats provisoires de l'examen des politiques d'orientation tout au long de la vie (dépliant)	Avril (pour la conférence de la présidence espagnole)

Orientation pour les transitions des jeunes entre éducation et vie active (document de recherche en ligne, version imprimée pour la conférence de la présidence espagnole et note d'information)	Avril
Orientation professionnelle dans les entreprises en phase de restructuration (document de travail en ligne)	Août
Manifestation d'apprentissage entre pairs sur l'orientation pour la formation à l'entrepreneuriat	Novembre

Projet 3: Enseignants et formateurs de l'EFP

Le Cedefop continuera de suivre les tendances et les évolutions des rôles et des compétences des enseignants et formateurs de l'EFP. En 2010, il s'intéressera plus particulièrement aux thèmes suivants: a) mettre l'EFP plus en phase avec les besoins du marché du travail, b) tutorat des enseignants débutants, c) habilitation des formateurs intervenant en entreprise.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Évolution des rôles et nouvelles compétences des enseignants et formateurs de l'EFP (brochure et note d'information)	Juillet
Conférence annuelle de TTnet	Février
Documents de travail sur le tutorat des enseignants, l'habilitation des formateurs en entreprise, l'amélioration des savoirs et aptitudes des enseignants de l'EFP	Octobre
Ateliers thématiques de TTnet (leadership dans l'EFP, formateurs en entreprise, tutorat)	Avril, juillet, novembre
Fourniture d'expertise et de conseil au groupe de réflexion et au <i>cluster</i> de la Commission chargés des enseignants et formateurs	3 (à confirmer par la DG EAC)

Projet 4: Éducation et formation des adultes

Le Cedefop continuera d'analyser les tendances et les évolutions des politiques d'éducation et de formation des adultes, en particulier la contribution de l'apprentissage sur le lieu de travail au développement des compétences dans le contexte de la crise économique.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Examen politique des principales tendances de l'apprentissage des adultes sur le lieu de travail (brochure et note d'information)	Juin
Analyse des pratiques d'amélioration des compétences et des qualifications sur le lieu de travail dans le contexte de la crise économique	Décembre
Fourniture d'expertise et de conseil au groupe de travail sur l'éducation et la formation des adultes de la Commission européenne	3 réunions du groupe de travail

Projet 5: Validation des acquis non formels et informels

Ce projet soutient la mise en œuvre de méthodes et de systèmes permettant de valider les apprentissages non formels et informels.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Document stratégique sur les moyens de réaliser des avancées dans la mise en œuvre des lignes directrices 2009 sur la validation	Octobre

Mise à jour de l'inventaire européen, en coopération avec la Commission européenne	Décembre
Présentation intégrée de l'inventaire européen et des lignes directrices européennes sur la validation des acquis non formels et informels disponible en ligne sur le portail web du Cedefop; action menée en coopération avec la Commission européenne	Septembre

PRIORITÉ À MOYEN TERME

ÉVALUER LES BÉNÉFICES DE L'EFP

Activité: Recherche en EFP

Une parfaite compréhension des bénéfices de l'EFP est indispensable pour effectuer des choix éclairés en matière d'investissement dans l'EFP et pour élaborer de nouvelles politiques et mesures dans ce domaine ou réformer celles déjà en place. En réponse aux conclusions du Conseil de 2007 et 2008, qui préconisaient de conduire des recherches sur l'impact des investissements dans l'éducation et la formation, et dans le cadre de la suite donnée aux communiqués d'Helsinki et de Bordeaux, le Cedefop explore non seulement les bénéfices économiques et sociaux de l'EFP pour différents groupes – individus, entreprises et secteurs économiques – mais aussi ses bénéfices macroéconomiques et macrosociaux. Pour analyser les bénéfices de l'EFP, il est indispensable de disposer de données plus facilement comparables et plus fiables.

Impact escompté

Le Cedefop vise à soutenir une politique européenne d'EFP et de compétences fondée sur des données probantes. Dans le même temps, son intention est d'être reconnu comme une source d'information faisant autorité sur les bénéfices économiques et sociaux de l'EFP ainsi que sur la plupart des analyses de recherche, statistiques et indicateurs actualisés relatifs à l'EFP en Europe.

Activité ABB correspondante: Recherche en EFP

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances, actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des décideurs politiques, y compris des partenaires sociaux, et des chercheurs sur les questions suivantes:

- bénéfices individuels, macroéconomiques et macrosociaux de l'EFP
- modernisation de l'EFP
- thèmes et conclusions de recherche transnationale sur l'EFP
- tendances de la formation professionnelle continue en entreprise
- modèles d'EFP et d'éducation et de formation tout au long de la vie

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Conseil politique

- Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres acteurs clés, ainsi qu'aux manifestations et conférences des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques

Nouvelles connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et de recherche/notes d'information
- Citation des publications/études dans la littérature

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (ventilée par page de thème et de projets)
- Participation active à des conférences et manifestations

Projet 1: [Rapport sur la recherche](#)

Les rapports du Cedefop sur la recherche traitent d'un large éventail de questions liées à l'éducation, à la formation et au marché du travail. Ils consolident la base de connaissances nécessaire pour l'élaboration des politiques d'EFP en Europe. En 2010, le Cedefop continuera de diffuser les conclusions de son quatrième rapport sur la recherche en EFP, consacré à la modernisation de l'EFP (*Modernising vocational education and training*, publié fin 2009), et publiera en ligne les premiers résultats de sa recherche sur les bénéfices économiques et sociaux de l'EFP. L'objectif visé par le Cedefop est, à terme, de fournir un panorama complet des bénéfices économiques et sociaux de l'EFP et de leurs implications politiques dans son cinquième rapport sur la recherche qui sera publié en 2012.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
<i>Social benefits of VET for individuals</i> [Bénéfices sociaux de l'EFP pour les individus] (document de recherche en ligne)	Novembre
<i>Macro-social benefits of VET</i> [Bénéfices macrosociaux de l'EFP] (document de recherche en ligne)	Novembre
Note d'information sur les bénéfices sociaux de l'EFP	Décembre
Article(s) sur la modernisation de l'EFP dans une/ des revue(s) scientifique(s)	2 ^e semestre (en fonction du processus d'examen de la revue scientifique)

Projet 2: [Rapports nationaux sur la recherche](#)

Les rapports nationaux sur la recherche livrés par ReferNet en 2009 abordent un large éventail de thèmes de recherche traités dans les pays de l'UE. Ils examinent notamment la recherche nationale sur les bénéfices de l'EFP et viennent ainsi compléter les travaux pour le cinquième rapport sur la recherche du Cedefop (voir supra). En 2010, ce projet rendra compte de thèmes de recherche transnationaux, en étroite cohérence avec les activités du Cedefop, dans des recueils thématiques publiés en ligne.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Publication en ligne des rapports nationaux sur la recherche livrés par ReferNet (bibliothèque numérique de VET-Bib)	Mars
Panorama européen de la recherche sur les bénéfices de l'EFP (document de recherche en ligne)	Juin
Panorama européen de la recherche sur la migration et la mobilité des personnes en formation et des travailleurs (document de recherche en ligne)	Août
Panorama européen de la recherche relative aux transitions sur le marché du travail (document de recherche en ligne)	Décembre

Projet 3: [Statistiques et indicateurs](#)

Ce projet soutient les politiques et les pratiques d'EFP fondées sur des données probantes, en fournissant des données statistiques solides sur les questions liées à l'EFP ainsi qu'un appui aux activités statistiques menées à l'échelon européen et international. L'intention sous-jacente est de contribuer à améliorer la qualité, les méthodes et la collecte de données. En 2010, le Cedefop diffusera les conclusions de la troisième enquête européenne sur la formation professionnelle continue dans les entreprises (CVTS), lancera une analyse approfondie du module ad hoc de l'enquête de l'UE sur les forces de travail relatif à l'entrée des jeunes sur le marché du travail et continuera de rendre compte régulièrement des tendances en matière d'EFP et d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Évaluation et interprétation de la 3 ^e enquête CVTS (document de recherche en ligne et note d'information)	Février
Contribution et participation aux réunions sur le développement de statistiques et d'indicateurs avec les principales parties prenantes (Eurostat, Commission, OCDE, etc.)	Action continue
Mise à jour régulière des pages web du Cedefop sur les statistiques et indicateurs: statistiques du mois, tableaux et graphiques	Action continue
Appui statistique aux projets du Cedefop sur les modèles d'EFPP et d'éducation et de formation tout au long de la vie	Action continue

PRIORITÉ À MOYEN TERME

AMÉLIORER L'IMAGE DE L'EFPP**Activité: Communication externe**

Le Cedefop transmettra à ses parties prenantes et aux médias des messages clés sur l'EFPP, en particulier sur les besoins et les inadéquations de compétences, la mise en œuvre du CEC, l'éducation et la formation des adultes et, à la fin de l'année, sur les conclusions de son dernier rapport sur les politiques d'EFPP en Europe. En outre, il continuera de développer sa coopération étroite avec les institutions européennes et de livrer des informations de référence pour nourrir leurs débats sur l'EFPP. Au niveau local, le Cedefop organisera des manifestations à l'intention des membres grecs du Parlement européen ainsi que de la communauté locale grecque, afin de les tenir informés des questions liées à l'EFPP et du rôle du Cedefop.

Le portail web du Cedefop (www.cedefop.europa.eu) présentera des informations sur des thèmes spécifiques de l'EFPP et offrira un accès aux conférences grâce à des séquences vidéo en flux continu (synchrones ou enregistrées). Les réseaux du Cedefop seront soutenus par les extranets et les flux RSS.

Impact escompté

Reconnaissance du Cedefop en tant que source d'information faisant autorité sur l'EFPP, les aptitudes et les compétences et en tant qu'organisation bien gérée.

Activité ABB correspondante: Communication externe

Principaux résultats de l'activité

Production de nouveaux éclairages et connaissances et sensibilisation accrue sur l'importance de l'EFPP et le rôle du Cedefop:

- pour une sélection de thèmes d'EFPP mis en relief au travers des publications, conférences et communiqués de presse du Cedefop et sur son portail web
- auprès des principales parties prenantes, des acteurs de l'EFPP au sens large, de la communauté locale grecque et des citoyens

Mesures/indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Nouveaux éclairages et connaissances

- Téléchargement des publications/documents de travail et autres documents

Sensibilisation accrue

- Fréquentation du site web (globale, ventilée par sections, banques de données)
- Participation active à des conférences et manifestations
- Utilité des réunions et manifestations organisées par le Cedefop/satisfaction des participants
- Couverture médiatique (audience des articles et communiqués de presse)
- Manifestations à l'intention de la communauté locale, au Cedefop et en Grèce (utilité/satisfaction et nombre et type de participants)

Projet 1: **Communication avec les parties prenantes et relations publiques**

À travers ce projet, le Cedefop transmet des messages clés sur l'EFP aux parties prenantes et véhicule une image positive du Centre au niveau local, régional, national et européen. En 2010, le Cedefop prévoit de produire des notes d'information sur les compétences et les «emplois verts», l'inadéquation des compétences, les bénéfices sociaux de l'EFP, ainsi que sur les conclusions de son rapport sur les politiques d'EFP en Europe. Il suivra attentivement les priorités des institutions européennes afin de fournir des informations pertinentes pour le débat et pour l'élaboration des politiques. Des manifestations seront organisées en Grèce afin de maintenir l'image de marque du Cedefop et d'expliquer son rôle aux citoyens.

Principaux produits pour 2010

Objectifs/calendrier (mois indicatif)/périodicité

Publication du Programme de travail 2011	Décembre
Publication de notes d'information en ligne	9 notes d'information, chacune en 6 langues, au cours de l'année
Mise à jour du dépliant sur les relations publiques du Cedefop	Printemps
Soutien à l'organisation de la présence et de la représentation du Cedefop aux réunions des institutions européennes	Action continue
Soutien à l'organisation des conférences et ateliers du Cedefop	Action continue
Organisation de manifestations pour les députés européens et les attachés aux affaires sociales à Bruxelles	2 manifestations en 2010
Organisation d'une réception pour les députés européens et les maires locaux à Thessalonique	Septembre
Organisation d'une manifestation au Cedefop pour la Journée de l'Europe	Mai
Organisation du prix de la photographie 2010 du Cedefop	Avril
Accueil de visites de groupe de professionnels de l'EFP de toute l'Europe	Action continue
Production d'un film promotionnel sur le Cedefop	Action continue

Projet 2: **Service de presse**

En 2010, le service de presse rendra compte des principales évolutions dans le domaine de l'EFP et entretiendra des contacts réguliers avec les médias, afin d'attirer l'attention sur les conclusions des travaux du Cedefop ainsi que sur ses conférences et autres manifestations.

Principaux produits pour 2010

Principaux produits pour 2010

Objectifs/calendrier (mois indicatif)/périodicité

Bulletin d'information du Cedefop (en ligne)	10 numéros
Communiqués de presse	20 communiqués de presse
Conférences de presse, séances d'information technique et interviews	Organisation pour un maximum de trois importantes conférences du Cedefop

Projet 3: Portail web du Cedefop

Le portail web est le canal principal de communication du Cedefop. En 2010, d'importants efforts seront déployés pour renforcer la présence du Cedefop sur le web. Le contenu du portail web sera présenté selon une nouvelle structure qui facilitera l'accès aux informations recherchées. Des efforts seront également faits pour mieux positionner le site web du Cedefop sur les moteurs de recherche, afin de faciliter la recherche d'informations sur l'EFP.

Produits du projet pour 2010	Calendrier/périodicité
Facilité d'accès au contenu du portail web du Cedefop à partir d'un point d'entrée unique	2010
Mise en œuvre de la stratégie de gestion du web	Évaluation et révision annuelles
Gestion des processus opérationnels du web pour la structuration du contenu sur le portail web	Évaluation et révision annuelles (ou plus fréquentes si besoin est)
Promotion de l'échange d'informations avec les sites web nationaux ReferNet (flux RSS d'échange d'informations)	2010-2011
Contribution aux réunions interagences des gestionnaires de web	Une réunion

PRIORITÉ À MOYEN TERME

AMÉLIORER L'IMAGE DE L'EFP ET (OBJECTIF TRANSVERSAL) SOUTENIR LES ACTIVITÉS DU CEDEFOP EN FOURNISSANT DES STRATÉGIES, DES PROCÉDURES ET DES SERVICES INTERNES RÉGULIERS, EFFICACES ET EFFICIENTS

Activité: Documentation et information

En 2010, le service de bibliothèque et documentation continuera de fournir une collection complète, multilingue et actualisée de documents sur l'EFP en Europe. Ce service sélectionne, organise et diffuse, à l'intention des parties prenantes de l'EFP et des citoyens européens, les informations émanant des États membres, des institutions européennes et d'organisations internationales. Le service de gestion des archives et d'archivage fournit un accès aux archives et conserve la «mémoire» des institutions, conformément aux bonnes pratiques en la matière.

Impact escompté

L'intention du Cedefop est d'être reconnu en tant que source d'information faisant autorité en matière d'EFP, d'aptitudes et de compétences ainsi qu'en tant qu'organisation bien gérée.

Activité ABB correspondante: Documentation et information

Principaux résultats de l'activité

Sensibilisation accrue des parties prenantes du Cedefop, en améliorant leur degré de satisfaction vis-à-vis:

- des banques de données en ligne du Centre (*Thésaurus européen de la formation professionnelle*, VET-Bib)
- de son service de référence

Programme de gestion des archives et d'archivage du Cedefop conforme aux règles de bonne pratique administrative

Mesures/indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Sensibilisation accrue

Fréquentation du site web (globale, ventilée par sections, banques de données)

Efficacité et efficience des services d'appui

Qualité des services internes, dont la formation, et satisfaction des utilisateurs

Projet 1: Documentation et service de référence

En 2010, le Cedefop continuera à mettre les informations collectées par son service de documentation et d'information à la disposition des décideurs politiques, des chercheurs et des praticiens via sa banque de données en ligne. La banque de données bibliographiques du Cedefop, qui est déjà la plus importante sur l'EFP en Europe, sera mise à jour et étendue. Nombre des informations collectées sont conservées dans les banques de données en ligne qui peuvent être utilisées par toutes les personnes intéressées par l'EFP. D'autres outils en ligne, tels que le *Thésaurus européen de la formation professionnelle*, seront mis à jour et le service de référence de la bibliothèque traitera les demandes d'informations spécialisées sur l'EFP.

Principaux produits pour 2010	Objectifs/calendrier (mois indicatif)/ périodicité
Mise à jour de la banque de données bibliographiques sur l'EFP du Cedefop (VET-Bib)	Ajouter 300 nouvelles références par mois et augmenter de plus de 10 % la banque de données, pour atteindre au moins 77 000 références
Mise à jour du <i>Thésaurus européen de la formation professionnelle</i>	Mettre à jour le Thésaurus, en utilisant le système de gestion du Thésaurus, d'ici à fin 2010
Profil et bibliographies thématiques basés sur les priorités à moyen terme	Produire quatre nouvelles bibliographies dynamiques pour les aires d'activités, en collaboration avec les responsables de projet et les experts; ces bibliographies sont mises à jour en temps réel
Amélioration de la collection de la bibliothèque sur l'EFP et les questions connexes	Publier et diffuser 12 numéros de la liste des nouvelles acquisitions de la bibliothèque
Fourniture d'informations pour l'infolettre du Cedefop et réponses aux requêtes (service de référence)	Répondre à environ 1200 requêtes, dans les deux semaines suivant leur réception
Fourniture de données sur le nombre de citations des travaux du Cedefop, les liens web d'organisations homologues et le positionnement du moteur de recherche du site web	Fournir des contributions mensuelles, collecter chaque mois les données de performances pour analyse
Soutien au projet de portail web du Cedefop, par ex. en fournissant des métadonnées et/ou des vocabulaires contrôlés pour le portail web et autres systèmes d'information, selon les besoins	Action continue
Séminaires et actions de formation pour les experts en EFP et les autres catégories de personnel	Un séminaire d'entrée en service pour tous les nouveaux membres du personnel (une session au 1 ^{er} semestre et une autre au 2 ^e)
Séminaires pour les acteurs externes	Présentation de la bibliothèque aux visiteurs extérieurs, sur demande
Visiteurs	Accueil de 100 visiteurs/groupes de visiteurs par an
Séminaires et réunions pour ReferNet	Réunion technique annuelle pour ReferNet: 2 ^e semestre 2010
Contribution aux réunions du réseau Eurolib	Deux réunions Eurolib par an: une plénière au 1 ^{er} semestre et une thématique au 2 ^e semestre

Projet 2: Gestion des archives et archivage

En 2010, ce service continuera de garantir l'authenticité, la fiabilité et l'accessibilité des archives de l'organisation, afin de répondre aux obligations opérationnelles, financières et légales du Cedefop, de conserver les archives présentant une valeur historique et de faciliter le travail des utilisateurs.

Principaux produits pour 2010	Objectifs/calendrier (mois indicatif)/ périodicité
Banque d'archives: archives fournies par les correspondants d'archives au Cedefop	Importation quotidienne d'archives; au moins 1200 archives par an Rapports mensuels sur l'enregistrement du courrier
Rapport sur le nombre de documents entrants/sortants	Janvier
Développement d'un système de classification et d'un dispositif de conservation pour les archives imprimées/électroniques	Juin
Mise à jour des lignes directrices et procédures de gestion des archives et début de l'inventaire des archives intermédiaires	Juin
Envoi d'un nouvel ensemble d'archives historiques aux Archives historiques des Communautés européennes (Institut universitaire européen, Florence)	Septembre
Guidage pour la participation des archives aux réseaux spécialisés pour le projet de portail web	Assistance sur demande
Séminaires pour les experts en EFP et les autres catégories de personnel	Au moins un séminaire de familiarisation par an pour l'ensemble du personnel
Formation pour les correspondants d'archives	Trois sessions de formation pour les correspondants d'archives
Contribution aux réunions du groupe des organisations internationales utilisatrices du Système de gestion des ressources électroniques (<i>Electronic Records Management Systems – ERMS</i>)	Mars 2010, à l'OCDE (Paris)

Projet 3: Systèmes d'information électroniques

Ce projet continuera d'élaborer des outils d'information et de communication (sur le web) et de soutenir les activités de communication du Cedefop. En 2010, les actions porteront plus particulièrement sur le développement et l'utilisation de la banque de données des contacts, en tant que moyen efficace de diffusion des travaux du Centre.

Principaux résultats pour 2010	Objectifs/calendrier (mois indicatif)/ périodicité
Version 18 d'ALEPH en phase de production	Janvier
Lancement d'OPAC v.18 pour VET-Bib	Mars
Développement de la banque de données de contacts du Cedefop	Intégration, en mars au plus tard, dans le portail web afin de présenter la liste des membres du conseil de direction. 4 propriétaires de contacts par aire d'ac-

	tivités formés et aptes à utiliser le système, 1500 contacts individuels, 2000 contacts d'institutions, 4 applications, 32 listes de diffusion (par ex. membres du conseil de direction): 10 activités de communication en place d'ici à décembre
Faire en sorte que les traducteurs du groupe de travail sur le <i>Thésaurus européen de la formation professionnelle</i> puissent utiliser le système	Versions EN et FR en phase de production d'ici à mars Importer danois, allemand, estonien, italien, néerlandais, polonais, portugais, finnois et suédois d'ici à juin
Utilisation de l'outil de saisie des données sur l'EFPP par ReferNet (MS Access)	Abandon progressif de VET-DET d'ici à juin et remplacement par ALEPH GUI d'ici à décembre

PRIORITÉ À MOYEN TERME

AMÉLIORER L'IMAGE DE L'EFPP ET (OBJECTIF TRANSVERSAL) SOUTENIR LES ACTIVITÉS DU CEDEFOP EN FOURNISSANT DES STRATÉGIES, DES PROCÉDURES ET DES SERVICES INTERNES RÉGULIERS, EFFICACES ET EFFICIENTS**Activité: Publications et gestion du contenu**

Le Cedefop produit des documents de grande qualité, imprimés et en ligne, destinés à la publication ou à des conférences. En 2010, les publications électroniques (collections de documents de travail et de documents de recherche) deviendront le format standard. Les ressources seront concentrées sur un nombre limité de publications phares et de documents d'appui. L'une de ces publications phares en 2010 sera le rapport du Cedefop sur les politiques d'EFPP en Europe.

Impact escompté

Reconnaissance du Cedefop en tant que source d'information faisant autorité en matière d'EFPP, d'aptitudes et de compétences et en tant qu'organisation bien gérée.

Activité ABB correspondante: coûts indirects redistribués entre d'autres activités

Principaux résultats

Améliorer l'image de l'EFPP grâce à des documents de haute qualité, multilingues, imprimés et en ligne, présentés sous une forme claire et conviviale, dans un format approprié pour les divers publics cibles et les principales parties prenantes

Soutenir les activités du Cedefop en fournissant des stratégies, des procédures et des services de publication internes réguliers, efficaces et efficaces

Mesures/indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système d'évaluation des performances du Cedefop)

Services d'appui efficaces et efficaces

Services d'appui (internes) – CID

- services fournis dans les délais convenus avec les collègues
- respect des normes de qualité, mesuré au regard de la satisfaction vis-à-vis des services fournis aux collègues (édition, traduction, présentation graphique, service de référence de la bibliothèque)

Projet 1: Édition et traduction

En 2010, le Cedefop éditera quelque 4 000 pages en anglais, notamment pour quatre publications institutionnelles, quatre à cinq publications de référence, divers documents de recherche et de travail et neuf notes d'information du Cedefop. Les notes d'information, de même que diverses brochures et plaquettes plus brèves d'appui aux publications phares, seront traduites en cinq langues.

Principaux produits pour 2010	Objectifs/calendrier (mois indicatif)/périodicité
Fourniture de services de traduction et d'appui linguistique à l'administration du Cedefop	Édition d'un maximum de 4000 pages (en fonction du niveau) pour diverses publications, dont:
Édition et traduction de publications du Cedefop	• 4 (types de) publications institutionnelles du Cedefop (rapport annuel, rapport annuel d'activités, programme de travail, catalogues d'exposition/des publications) • 4 ou 5 publications de référence • 9 notes d'information • Documents de recherche et documents de travail

Projet 2: Présentation et conception graphique

Ce projet continuera de fournir des concepts de design graphique et d'identifier les systèmes de présentation des publications de référence phares et des documents de conférence du Cedefop. Il garantira que les publications et les conférences renvoient clairement à l'image identitaire du Cedefop et qu'elles sont en cohérence avec le thème concerné.

Principaux produits pour 2010	Objectifs/calendrier (mois indicatif)/périodicité
Développement de concepts de design graphique pour les publications du Cedefop	4 publications institutionnelles du Cedefop (rapport annuel, rapport annuel d'activités, programme de travail, catalogues d'exposition/des publications) 4 ou 5 publications de référence Dépliants/brochures promotionnelles
Développement de systèmes d'identité visuelle pour les conférences du Cedefop	Programmes de conférence, dossiers, blocs-notes, affiches, banderoles pour au moins deux importantes conférences du Cedefop
Développement de supports promotionnels	2 catalogues d'exposition au maximum, dépliants, affiches et banderoles pour les manifestations culturelles dans le cadre des RP ainsi que pour le prix 2010 du musée de la photographie du Cedefop et pour les expositions qui s'y rattachent

Projet 3: Impression et diffusion

Ce projet organisera l'impression des publications de référence phares du Cedefop, ainsi que l'impression, sur demande, d'autres publications imprimées nécessaires pour les conférences et autres réunions.

Principaux produits pour 2010	Objectifs/calendrier (mois indicatif)/ périodicité
Impression des publications et dépliants	Dans les 3 semaines suivant la réception du manuscrit final en fichier pdf
Production de documents pour des conférences, supports promotionnels	Fourniture de documents en temps voulu pour au moins 4 conférences et expositions du Cedefop
Diffusion de toutes les publications auprès des parties prenantes	Dans les 2 semaines suivant leur mise à disposition
Réponses aux demandes de documents pour les conférences	Dans les 2 semaines suivant la demande, pour 20 conférences au maximum
Traitement des demandes individuelles de publication	Dans les 5 jours ouvrables, pour un maximum de 1500 demandes
Maintien des stocks à un niveau raisonnable (Cedefop et Office des publications)	Procéder à un déstockage annuel et organiser les réimpressions selon les besoins
Fourniture de statistiques sur les publications électroniques et imprimées	Action mensuelle

PRIORITÉ À MOYEN TERME (OBJECTIF TRANSVERSAL)

SOUTENIR LES ACTIVITÉS DU CEDEFOP EN FOURNISSANT DES STRATÉGIES, DES PROCÉDURES ET DES SERVICES INTERNES RÉGULIERS, EFFICACES ET EFFICIENTS

Activité: Ressources par aire d'activités – soutien opérationnel

Une administration efficace et efficiente apporte une contribution directe à la réalisation des objectifs opérationnels du Cedefop. Elle développe des stratégies, des procédures et des services internes en cohérence avec les objectifs stratégiques et opérationnels du Centre, conformément au statut du personnel et au règlement financier. L'administration soutient les activités liées aux ressources humaines, à la passation des marchés, au financement, aux TIC et aux installations. Elle élabore des outils et procédures internes afin de rationaliser les tâches administratives, d'optimiser l'efficacité de l'organisation et de garantir l'établissement de rapports clairs et exacts.

Impact escompté

À travers cette activité, le Cedefop entend être reconnu en tant qu'organisation bien gérée et assurer à ses opérations et à son personnel des services d'appui efficaces

Activité ABB correspondante: coûts indirects redistribués entre d'autres activités

Principaux résultats de l'activité

Efficacité des services d'appui et respect des bonnes pratiques administratives:

- fourniture de services dans les délais prévus (ressources humaines, passation des marchés et financement, TIC et installations)
- gestion des ressources humaines

Indicateurs de résultats

(tels que définis dans le système de gestion des performances du Cedefop)

Efficacité et efficacité des services d'appui:

- pourcentage des postes pourvus dans le tableau des effectifs (y compris procédures en cours)

- gestion budgétaire et financière et procédures contractuelles
- diligence et durée des procédures de sélection
- offre de formation conforme aux objectifs stratégiques fixés
- pourcentage du budget exécuté
- pourcentage des paiements effectués dans les 30 jours
- diligence des procédures de passation de marchés
- taux de réussite des processus de passation de marchés

Qualité des services internes, y compris formation, et satisfaction des utilisateurs

Projet 1: Ressources humaines

Le service de ressources humaines (RH) fournit une gamme complète de services centralisés de gestion des RH pour le personnel du Cedefop et aide la direction du Centre à attirer et à garder des employés dûment qualifiés.

En 2010, le service de RH continuera de fournir des prestations efficaces et veillera tout particulièrement à la mise en œuvre des nouveaux processus d'évaluation et d'évolution de carrière, au renforcement de l'efficacité à travers des procédures documentées et automatisées, ainsi qu'à la protection des données et à la continuité des activités.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Services fondamentaux de RH (sélection, recrutement, droits et obligations, évaluation et évolution de carrière, congés et absences, statistiques, etc.)	Action continue Indicateurs 95 % des postes du tableau des effectifs pourvus au 31 décembre 2010 (y compris procédures en cours)
Processus d'évaluation et d'évolution de carrière pleinement opérationnels (modèles, guides, formation)	Action continue
Mise en œuvre du tableau de bord des RH (rapports établis et déployés)	Action continue
Documentation des principales procédures de RH (à définir)	Action continue
Contribution des RH au plan de continuité des activités (à définir)	Action continue
Protection des données: notices de contrôle préalable au CEPD et notifications au DPD, conformément au programme de travail établi dans le courrier adressé au CEPD en date du 17 décembre 2008	Action continue
Offre continue de formation, adaptée aux besoins opérationnels du Cedefop	1 ^{er} semestre 2010
Pleine mise en œuvre des nouvelles procédures de formation (modèles, documentation)	

Projet 2: Finances et marchés publics

Le service des **finances** aide le personnel du Cedefop à prévoir, utiliser et suivre les crédits budgétaires, il assure l'établissement de rapports internes et externes sur les questions d'ordre financier et budgétaire et il collabore avec le service des TIC afin d'assurer en permanence la disponibilité, l'amélioration et la mise à jour des outils correspondants (Fibus, PAME, MonRepos, ABB).

Le service des **marchés publics** aide le personnel du Cedefop à élaborer, exécuter et suivre les procédures de marchés et de contrats pour les besoins opérationnels et administratifs, il assure l'établissement de rapports internes et externes ainsi que la collaboration avec l'IAC (capacité d'audit interne) dans ces domaines et il travaille en collaboration avec le service des TIC à la finalisation et à la mise en application des outils automatisés (liens des sites web, ProLive). En 2010, le service Finances et marchés publics préparera (en collaboration avec le service des TIC) l'introduction d'un outil financier moderne basé sur la comptabilité d'exercice.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Les produits comprennent les catégories standard suivantes:	
• exécution satisfaisante du budget (objectif: > 97 %)	Action bimestrielle
• avant-projet de budget, projet de budget, budget, ABB adapté	Conformément au calendrier des procédures budgétaires interne (CD) et externe (CE, autorité budgétaire)
• standardisation de l'ABB au niveau des projets et utilisation en tant qu'outil d'orientation et de suivi	Action bimestrielle
• rapidité et efficacité des paiements (en s'appuyant sur les progrès réalisés en 2009)	Action trimestrielle
• suivi et respect du plan de passation des marchés (objectif: échec des procédures < 10 %)	Action bimestrielle
• outil d'automatisation amélioré, achevé et utilisé par tous, après formation appropriée de tous les membres du personnel	Action continue
• nouvelles lignes directrices pour la rédaction des cahiers des charges d'appel d'offres et pour les comités d'ouverture et d'évaluation des offres; pleine mise en application de la nouvelle décision relative aux seuils de marchés, après formation appropriée du personnel	Action continue
• contrôle de la qualité, de l'efficacité et de la régularité des procédures (objectif: pas d'observations substantielles de la part de la Cour des comptes/de l'IAS)	Action continue

Projet 3: Technologies d'information et de communication (TIC)

Le service des TIC fournit le matériel, les logiciels et l'infrastructure de réseau sous-jacents aux activités du Cedefop, ainsi qu'un appui interne aux objectifs opérationnels globaux, en tenant compte des ressources disponibles et des risques définis.

En 2010: achever et étendre l'unification des sites web du Cedefop, rationaliser les outils élaborés en interne (2009) pour automatiser les processus administratifs et les flux de travail, améliorer le profil des structures de sécurité des informations et des données du Cedefop afin de les mettre en conformité avec les bonnes pratiques, élargir le cadre opérationnel d'Europass grâce à de nouveaux outils et à des ressources suffisantes, déployer une infrastructure de réseau à toute épreuve, planifier et/ou débiter les principales migrations pour l'environnement de travail utilisateur (Windows 7), intégrer et contrôler efficacement l'externalisation des services de TIC.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Maintenance efficace des infrastructures et services de TIC centraux (99,9 % de disponibilité des systèmes et services centraux)	Action continue
Mise en œuvre du cadre de sécurité des TIC et des stratégies	Septembre
Finalisation de l'amélioration (entreprise en 2009) du réseau afin d'assurer une fiabilité parfaite	Juin
Capacité de stockage et performance du serveur accrues de manière à assurer sa suffisance et son extensibilité pour plusieurs années	Décembre
Disponibilité hautement satisfaisante et maintenance efficace des principales applications (Europass, portail web, Fibus, Livelink)	Action continue
Migration du programme de visites d'étude	Action continue
Disponibilité en ligne du système central du portail web, éléments complémentaires prioritaires planifiés et/ou intégrés (par ex. communautés virtuelles, sondages d'opinion, enquêtes, blogs, accès à Europass, inventaires des acquis non formels et informels, échange de bonnes pratiques, apprentissage mutuel et visites d'étude)	Été Action continue
Nouvelles applications élaborées et prêtes pour l'introduction d'un outil financier moderne basé sur une comptabilité d'exercice	À décider

Projet 4: Installations

Continuer le mieux possible, dans les limites des contraintes budgétaires, à assurer l'entretien et la sécurité des bâtiments et à fournir l'appui nécessaire pour permettre au personnel d'atteindre les objectifs du Cedefop. En 2010, ce projet veillera à l'exécution des travaux de maintenance et d'amélioration des infrastructures, à leur surveillance, ainsi qu'à la continuité des activités et au bon déroulement des procédures contractuelles.

Principaux produits pour 2010	Calendrier/périodicité
Les produits comprennent les catégories standard suivantes:	Action continue
installations de base et services de sécurité, travaux de maintenance	À décider
réalisation et surveillance des travaux de rénovation à entreprendre pour corriger les défaillances des bâtiments (travaux réalisés par l'OEK et financés par des fonds grecs)	1 ^{er} semestre
nouvelles lignes directrices sur les normes de sécurité et les procédures d'urgence	Action continue
contribution des installations au plan de continuité des activités	Action continue
suivi des contrats de services en cours, élaboration des cahiers des charges pour les nouveaux appels d'offres	Action continue
propositions d'amélioration (économies d'énergie, santé, sécurité)	Action continue
contrôle de la planification et du budget relatifs aux installations	Action continue

Budget 2010 par activités (ABB Compact)

Ad'a	Activité	EPT	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Total
RPA	Recherche en EFP	11,04	990 493,90	114 974,34	329 452,32	1 434 920,56
RPA	Analyse des compétences	14,03	1 200 386,43	146 105,44	611 020,27	1 957 512,14
RPA	Analyse des politiques	15,64	1 284 864,26	126 877,49	370 503,44	1 818 245,19
RPA	ReferNet	3,36	326 763,34	35 005,49	986 436,24	1 348 205,07
ECVL	Éducation et formation 2010	28,44	2 388 058,87	296 102,28	1 497 757,96	4 181 919,11
ECVL	Visites d'étude	16,11	1 290 907,84	167 720,48	280 929,37	1 739 557,69
CID	Communication externe	14,91	1 386 563,92	155 230,66	252 938,95	1 794 733,53
CID	Documentation et information	13,45	1 184 330,16	140 106,93	266 192,11	1 590 629,20
CID	Publications – Gestion du contenu	9,30	790 884,77	96 876,84	119 769,30	1 007 530,91
	ABB (1)	126,28 (¹)	10 843 253,49	1 314 999,95	4 714 999,96	16 873 253,40
	Budget 2010 (2)		10 985 000,00	1 315 000,00	5 136 308,00	17 436 308,00
	(2) – (1)		141 746,51 (¹)	0,05	421 308,04 (²)	563 054,60

Ad'A = Aire d'activités

RPA = Recherche et analyse des politiques

ECVL = Coopération renforcée

CID = Communication, information et diffusion

(¹) Les différences entre l'ABB et le budget 2010 s'expliquent comme suit:

- (a) 1 nouveau poste AD5 (8 mois) non inclus dans l'ABB; l'affectation de ce poste est en cours (coût estimé: 45 000 euros),
- (b) montant supplémentaire de 95 000 euros, coût estimé des évolutions de carrière en 2009 et 2010 (non encore affecté),
- (c) le montant restant (1 746,51 euros) est dû à l'arrondi du calcul.

(²) Les différences entre l'ABB et le budget 2010 sont dues aux engagements qui seront couverts par les crédits (sur la ligne budgétaire 3100 «Participation des États non membres de l'UE au programme de travail») des années précédentes.

ANNEXE I

Programme provisoire des publications pour 2010 (*)

LIVRER DES INFORMATIONS POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES EUROPÉENNES D'EFPP

Publications de référence

VET Policy report 2010

Assuring quality in VET: the role of VET providers accreditation

Study visits catalogue 2010/2011

Brochures

Regards sur... la formation professionnelle – Espagne

Short description of VET in Belgium

Study visits outcomes

Documents de recherche

The role of loans in financing VET

Credit systems and qualifications frameworks

Quality assurance in the social care sector: the role of training

Documents de travail

Analysis of EQF and ECVET test and pilot projects

The relation between sectoral qualifications and the EQF

European ECVET developments

Glossary on quality

INTERPRÉTER LES TENDANCES EUROPÉENNES ET LES DÉFIS À RELEVER EN MATIÈRE D'APTITUDES, DE COMPÉTENCES ET D'APPRENTISSAGE

Publications de référence

The skill matching challenge: Analysing skill mismatch and policy implications

Working and ageing – Emerging theories and empirical perspectives

Updated skill demand and supply forecasts and analysis of potential imbalances

Skills for green jobs – worldwide perspectives (publication conjointe avec l'OIT)

Changing roles of qualifications in Europe

Brochures

Skills for green jobs – A European analysis

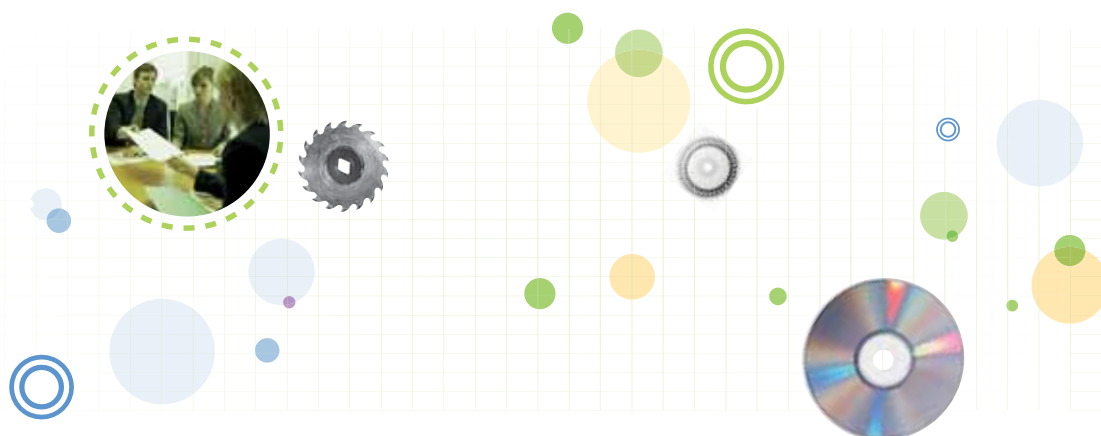
Changing roles and emerging competences of VET teachers and trainers

Policy review of key trends in adult learning at the work place

Documents de recherche

Skill mismatch for ageing workers

Transition and permeability in education and training



Relationship between learning outcomes and VET curricula

Guidance for youth education-to-work transitions

Documents de travail

Employer survey on skill needs in Europe – result of feasibility study

Skill needs in enterprises – technical report on data needs, desired outcomes and relevant enterprise survey approach and methodology

Technical report on improved forecasting methodology and databases

Career guidance in restructuring enterprises

Teacher mentoring; in-company trainer accreditation; upgrading VET teachers' knowledge and skills

ÉVALUER LES BÉNÉFICES DE L'EPF

Documents de recherche

Evaluation and interpretation of the third continuing vocational training survey

Social benefits of VET for individuals

Macro-social benefits of VET

European research overview on VET's benefits

European research overview on VET and employment related migration and mobility

European research overview on labour market transitions

NOTES D'INFORMATION (THÈMES ENVISAGÉS)

Cedefop 2009 and 2010

Evaluation and interpretation of the third continuing vocational training survey

Updated skill demand and supply forecasts and analysis of potential imbalances

Skills for green jobs – A European analysis

The skill matching challenge: Analysing skill mismatch and policy implications

ECVET implementation

Assuring quality in VET: the role of VET providers accreditation

Changing roles of qualifications in Europe

Changing roles and emerging competences of VET teachers and trainers

European VET policy 2010 report findings

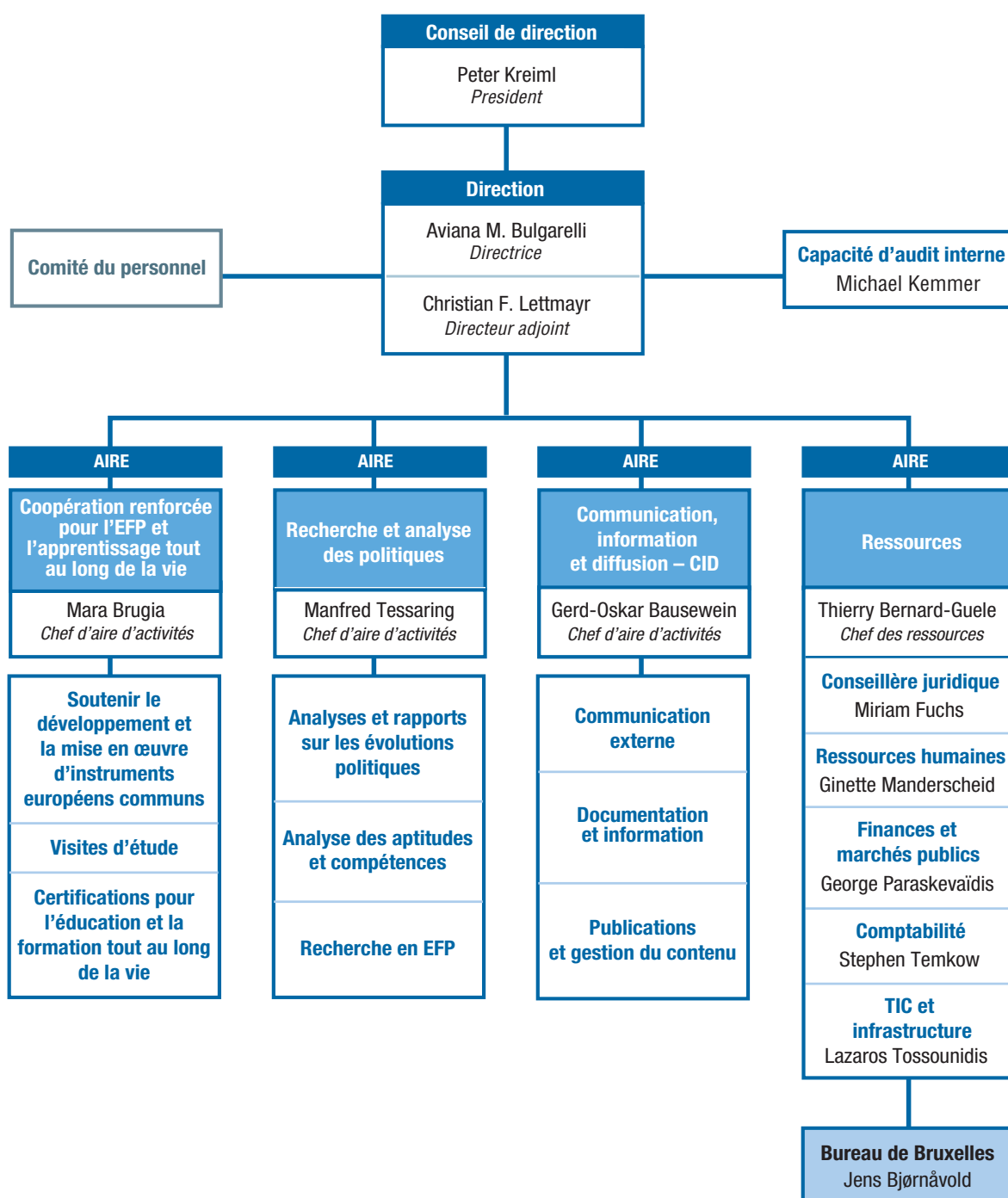
Policy review of key trends in adult learning at the work place

Social benefits of VET

INFOLETTRE EN LIGNE DU CEDEFOP (10 NUMÉROS)

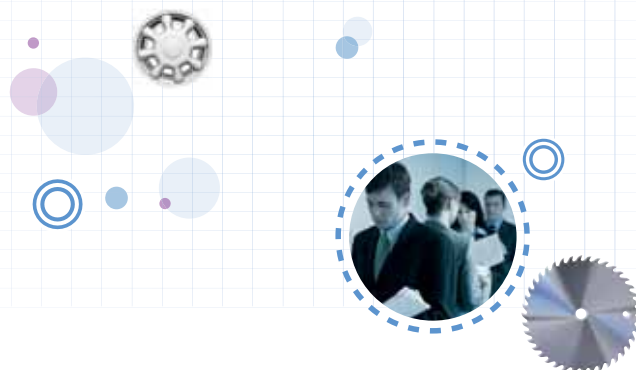
ANNEXE II

Organigramme du Cedefop



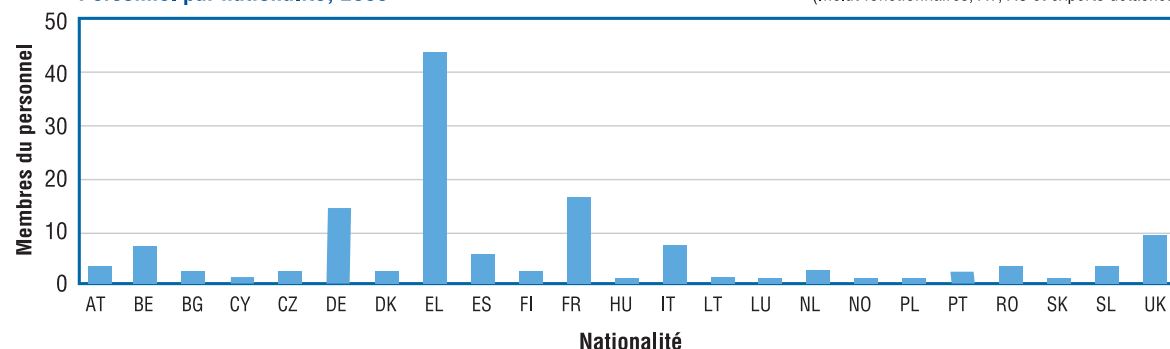
ANNEXE III

Ressources humaines



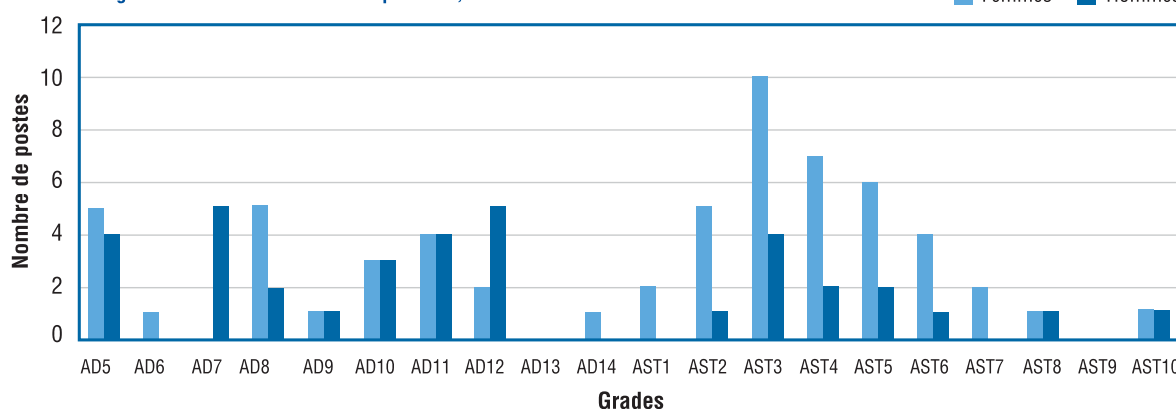
Personnel par nationalité, 2009

(Inclut fonctionnaires, AT, AC et experts détachés)

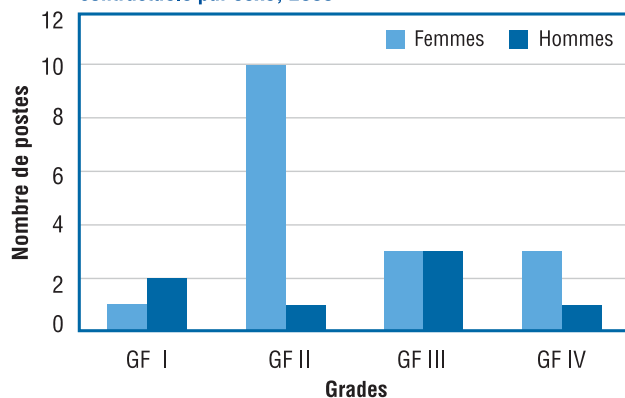


Catégorie des AT et fonctionnaires par sexe, 2009

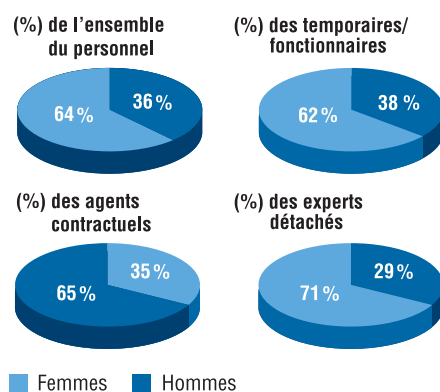
Femmes Hommes



Catégorie des agents contractuels par sexe, 2009



Personnel par sexe



ANNEXE IV

Réseaux du Cedefop

Nom du réseau

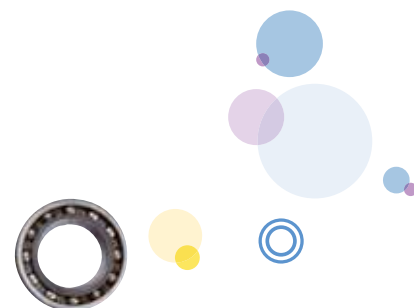
Pour plus d'informations, veuillez consulter:

Réseau européen du Cedefop pour l'EFP (ReferNet)	www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/refernet/ http://extranet.cedefop.europa.eu/
Réseau sur la détection précoce des besoins de compétences (Skillsnet)	www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/skillsnet/index.aspx
Réseau de formation des formateurs (TTnet)	www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/teachers-and-trainers-network-ttnet/



ANNEXE V

Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation



Le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation (*European Training Foundation – ETF*) mènent tous deux des activités dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) dans une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie mais leurs missions, leur champ d'intervention géographique et leurs objectifs sont différents.

Le Cedefop contribue à développer et à promouvoir les politiques d'EFP en Europe via la recherche, l'analyse des politiques, les échanges d'informations et d'expériences, ainsi que l'apport d'expertise à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux. L'ETF est, quant à elle, un agent de changement qui joue un rôle opérationnel direct dans l'amélioration du capital humain des pays partenaires de l'UE.

Depuis 1997, la coopération entre le Cedefop et l'ETF est encadrée par un accord qui tient compte de leurs missions et responsabilités spécifiques. Initialement, cet accord définissait les modalités de la coopération entre les deux organisations au cours du processus d'élargissement de l'UE, coopération qui concernait notamment l'intégration des nouveaux États membres dans le réseau ReferNet du Cedefop, la recherche et les activités de rapports sur les politiques.

Coopération entre le Cedefop et l'ETF pour la période 2010-2013

La coopération entre le Cedefop et l'ETF prendra les formes suivantes:

- échanges d'informations et d'expériences sur les questions clés relatives aux politiques d'EFP dans les États membres et les pays tiers présentant un intérêt commun et en cohérence avec les missions respectives des deux agences; deux réunions par an (l'une à Thessalonique et l'autre à Turin) aux fins de mutualisation des connaissances;

- coopération dans la mise en œuvre du cadre européen des certifications (CEC) et des cadres nationaux des certifications, en particulier s'agissant de l'utilisation du CEC hors de l'UE;
- utilisation des travaux, documents et publications de l'autre agence pertinents pour la mise en œuvre du programme «Éducation et formation 2010», du cadre stratégique pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation et de ses instruments, de l'Instrument de préadhésion (IPA) et de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP);
- coopération et échanges d'informations et de bonnes pratiques en matière d'administration, y compris procédures ad hoc pour certaines questions spécifiques, telle que la participation aux comités d'évaluation.

Mise en œuvre de la coopération

La coopération entre le Cedefop et l'ETF est mise en œuvre conformément à un programme de travail annuel conjoint annexé au programme de travail annuel de chacune des deux agences. Le Cedefop et l'ETF convoquent au moins deux réunions thématiques conjointes par an, afin d'assurer la mutualisation de leurs connaissances et la complémentarité de leurs activités. L'ETF et le Cedefop présentent au Parlement européen un rapport annuel rendant compte de leur coopération, qui est inclus dans le rapport d'activités annuel de chacune des deux agences. La coopération stratégique continue entre les deux agences sera maintenue au niveau de leur directeur respectif et via leur représentation réciproque aux réunions du conseil de direction de chaque agence. Le cadre de coopération sera réexaminé à la demande du conseil de direction de l'une ou l'autre agence, au plus tard en 2013.

ANNEXE VI

Coopération entre le Cedefop et Eurofound

Contexte

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) et la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) entretiennent d'excellentes relations de travail. La coopération entre les deux agences s'appuie sur les principes suivants:

- accès direct aux travaux de l'autre agence;
- coordination minutieuse dans les domaines d'intérêt mutuel et mutualisation des résultats des projets;
- examen des programmes de travail afin d'identifier les possibilités de coopération;
- consultation sur les programmes de travail annuels et les programmes cadres d'action continue.

Les réunions de coopération sont organisées à plusieurs niveaux:

- maintien de contacts réguliers entre les deux directions;
- réunions des responsables de projet/groupes ad hoc du Cedefop et d'Eurofound pour coordonner la coopération et/ou préparer les actions futures;
- invitations aux réunions (séminaires, conférences, etc.) dont le thème présente un intérêt spécifique pour les deux agences.

Contribution complémentaire à la stratégie de Lisbonne et coopération en matière d'enseignement et de formation professionnels

Eurofound apporte ses connaissances et ses informations de référence sur les questions socio-économiques et les relations professionnelles et industrielles. Le Cedefop apporte quant à lui son expertise en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie. Le développement des activités communes entre les deux agences s'articule autour de trois axes prioritaires.

• Production de connaissances

Les activités seront mises en œuvre sur la base des priorités suivantes:

- échanges d'informations et d'approches en vue de définir les activités de recherche et de rapports communes;
- exploration des possibilités de développer des outils et activités de recherche communs;
- coopération au sein des comités scientifiques et des réseaux de conseil et d'orientation auxquels participent les deux agences.

• Manifestations diverses et activités d'apprentissage entre pairs

Les activités portent en particulier sur les aspects suivants:

- explorer et développer des activités communes d'apprentissage entre pairs, afin de soutenir les organisations de partenaires sociaux dans le contexte des politiques et des systèmes d'emploi et de formation professionnelle au niveau des entreprises et des secteurs ainsi qu'à l'échelon national et européen;
- promouvoir les manifestations communes et les analyses spécifiques, afin de soutenir les partenaires sociaux européens;
- développer les activités d'apprentissage entre pairs afin d'améliorer et de renforcer la prise de conscience du rôle de la formation professionnelle continue dans l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le contexte des politiques sociales, économiques, éducatives et de l'emploi au niveau européen;
- planifier des activités conjointes avec d'autres organisations sectorielles, nationales, européennes et internationales (DG EAC, DG EMPL, OIT, OCDE, ETF, etc.).

• Activités de diffusion

Les deux agences mobiliseront leurs ressources humaines et leurs outils informatiques pour diffuser les résultats de leur coopération.

ANNEXE VII

Mesure des performances du Cedefop



Introduction

Le Cedefop a mis au point un système d'évaluation des performances pour ses priorités à moyen terme 2009-2011 et pour ses programmes de travail annuels, qui mesure les performances des projets, des activités et de l'organisation dans son ensemble. Ce système a pour objet d'aider le Cedefop à gérer et à évaluer son impact, son efficience, son efficacité et sa pertinence, ainsi que de renforcer la cohérence des activités du Centre avec son objectif stratégique et ses priorités pour la période 2009-2011. Le principe directeur et le mode opératoire de ce système d'évaluation des performances sont exposés ci-après.

Méthode: la pyramide cadre

Le système d'évaluation des performances mesure trois types de performances – produits, résultats et impact –, au regard des priorités à moyen terme du Cedefop et de son objectif stratégique, selon un mode opératoire pyramidal illustré ci-dessous.

Les projets du Cedefop constituent la base de la pyramide. Les projets génèrent des produits (*), sous la forme d'études, de publications, de conférences, de présence à des réunions telles que celles des groupes de travail et des *clusters* (par exemple sur les instruments et principes européens tels que le CEC). Les projets sont regroupés en activités (deuxième niveau de la pyramide) et les produits des projets contribuent à la réalisation des résultats des activités. Les résultats des activités sont les actions de conseil stratégique et de sensibilisation auprès des parties prenantes du Cedefop, ainsi que la production de nouveaux éclairages sur l'EFP destinés à combler les déficits de connaissances dans ce domaine.

Les résultats des activités du Cedefop sont mesurés en recueillant des données relatives à l'intérêt

des parties prenantes pour l'expertise et l'information fournies par le Cedefop (par exemple nombre de téléchargements, diffusion et citation des publications du Cedefop) ou à la qualité des services fournis (par exemple satisfaction des participants aux conférences du Cedefop ou diligence dans les procédures de passation de marchés). Les résultats sont mesurés au niveau de l'activité dès lors que, bien que les projets génèrent des produits chaque année, les résultats ne sont pas nécessairement générés au cours de la même année opérationnelle et peuvent être le fruit de plusieurs produits et/ou de plusieurs projets.

Au troisième étage de la pyramide, les activités et les projets sont reliés, *principalement*, à l'une des priorités à moyen terme du Cedefop. Toutefois, il ne s'agit pas d'une relation exclusive, dès lors que les activités liées à une priorité peuvent générer des résultats relevant d'autres priorités. Un autre objectif transversal concerne la régularité, l'efficience et l'efficacité des stratégies, procédures et services internes. En reliant les produits des projets et les résultats des activités principalement à une priorité à moyen terme, le cadre vise à renforcer la cohérence des activités du Cedefop avec l'objectif stratégique et les priorités 2009-2011 du Centre.

Le quatrième étage de la pyramide fait apparaître que les résultats des activités contribuent à l'impact du Cedefop en tant qu'organisation. Parmi les exemples caractéristiques d'indicateurs d'impact, on peut citer le renforcement de la coopération européenne, la promotion d'une politique européenne d'EFP et de compétences fondée sur des données probantes et la reconnaissance du Centre en tant que source d'information faisant autorité en matière d'EFP, d'aptitudes et de compétences.

L'impact du Cedefop est mesuré grâce à des données relatives à l'utilité des résultats de ses activités pour les parties prenantes et à l'utilisation de ces résultats dans l'élaboration des politiques (par exemple

(*) Les intrants des projets (ressources humaines et financières) sont contrôlés séparément, au travers du budget par activités (ABB) du Cedefop.



nouveaux instruments ou principes européens ou priorités politiques convenues au niveau européen). Il importe de noter que le Cedefop n'est pas à lui seul un agent d'évolution politique. Ce sont les résultats de ses activités qui, *en conjonction avec d'autres facteurs, ou indirectement*, contribuent éventuellement à faire évoluer les politiques et les pratiques d'EFP en Europe. L'impact est placé au niveau de l'organisation parce qu'il peut être le fruit d'un long travail et de la combinaison de plusieurs résultats.

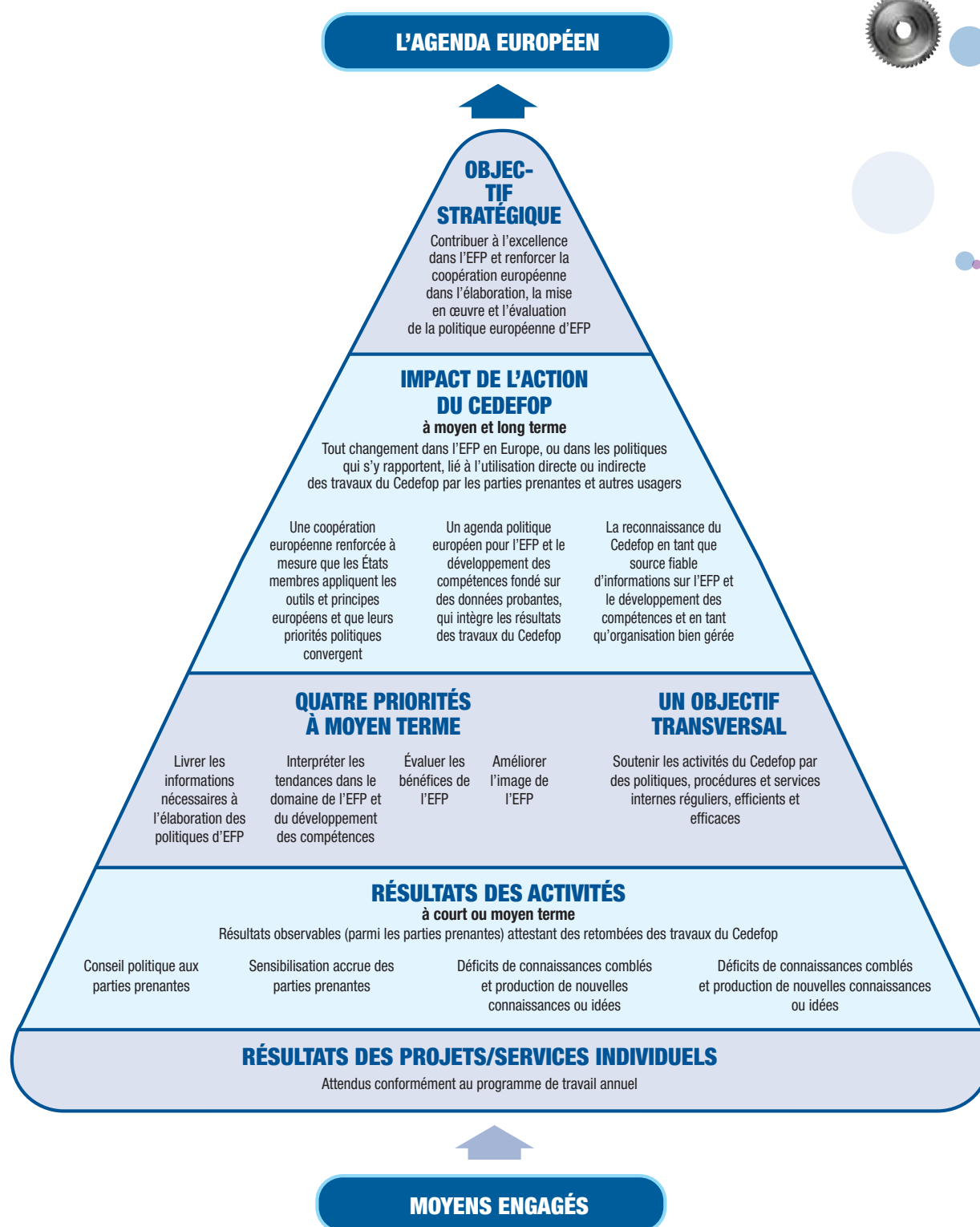
Au sommet de la pyramide se situe l'objectif stratégique du Cedefop pour la période 2009-2011, qui est aligné sur la politique européenne. Le Cedefop réalisera cet objectif si les produits de ses projets génèrent les résultats désirés et si ceux-ci ont à leur tour un impact.

Mesure des performances

Les produits, les résultats et l'impact seront mesurés. Des indicateurs ont été conçus (voir infra) pour montrer si les résultats désirés ont été réalisés ou non. Pour ce qui est des produits, un outil de mesure important est le plan de gestion annuel, qui permet un suivi continu, par exemple, des publications et des conférences. Les résultats et l'impact sont moins faciles à apprécier. Ils sont mesurés par le biais d'indicateurs approchés, tels que le suivi des téléchargements et autres utilisations du site web du Cedefop, les enquêtes de satisfaction vis-à-vis des conférences ou les analyses documentaires et bibliographiques qui recensent les citations des travaux du Centre. L'impact du Cedefop est mesuré grâce à des méthodes d'évaluation qui dressent l'inventaire des réalisations du Centre.

La plupart des informations sont d'ores et déjà collectées. Le Cedefop a systématisé ses activités de collecte et d'analyse de manière à étayer, sans double emploi, les processus actuels de communication de ses informations.

Cadre de référence pour l'évaluation des performances du Cedefop – La pyramide



Indicateurs performances du Cedefop

Nr. Type

Impact

Démarche d'évaluation: analyse d'un ensemble d'indicateurs de résultats (par ex. conseil stratégique aux parties prenantes, participation à des manifestations externes), éventuellement complétée par une démarche qualité – groupes cibles, utilité, enquêtes, etc.

Indicateurs PMS de résultats		
1	Actions de conseil politique auprès des parties prenantes	Citation dans les documents stratégiques de l'UE
2		Missions et tâches confiées au Cedefop dans les documents stratégiques
3		Documents politiques de l'UE à la préparation desquels le Cedefop a contribué (contributions écrites et apport d'expertise dans le cadre de notre participation à des groupes de travail, comités, groupes d'experts, etc.)
4		Participation aux réunions des comités, groupes de travail, groupes d'experts et autres principales parties prenantes, ainsi qu'aux conférences importantes et autres manifestations des présidences destinées à piloter ou à soutenir la mise en œuvre des politiques
5	Production de nouveaux éclairages et connaissances	Téléchargement des publications/documents de travail/autres du Cedefop
6		Citation des publications/études du Cedefop dans la littérature
7	Sensibilisation accrue des parties prenantes du Cedefop et de l'ensemble des acteurs de l'EFP	Fréquentation du site web (globale, ventilée par sections, banques de données)
		Positionnement moteur de recherche
8	Sensibilisation accrue des parties prenantes du Cedefop et de l'ensemble des acteurs de l'EFP	Sensibilisation accrue des parties prenantes du Cedefop et de l'ensemble des acteurs de l'EFP
		Participation active à des conférences et manifestations
9		Utilité des réunions et manifestations organisées par le Cedefop et satisfaction des participants
10	Sensibilisation accrue des parties prenantes du Cedefop et des acteurs de l'éducation et de la formation	Résultats des visites d'étude auprès des parties prenantes du Cedefop et des acteurs de l'éducation et de la formation: • proportion de participants satisfaits des visites d'étude; • répartition des visites d'étude par thème; • répartition des participants aux visites d'étude par groupe cible

**Nr. Type**

11	Sensibilisation accrue des citoyens	Résultats d'Europass auprès des citoyens: • nombre de visites du site • nombre de téléchargements • création de documents en ligne • nombre de pays utilisant les instruments de mobilité Europass (à partir de 2010)
12		Couverture médiatique: • audience des articles et des communiqués de presse
13		Manifestations à l'intention de la communauté locale (au Cedefop, en Grèce): • utilité/satisfaction • nombre et type de participants
14	Efficacité et efficience des services d'appui	Services d'appui internes – ressources: • % de postes pourvus dans le tableau des effectifs (y compris procédures en cours) • diligence et durée des procédures de sélection • offre de formation conforme aux objectifs stratégiques fixés (formation par personne) • % du budget exécuté • % des paiements effectués dans les 30 jours • diligence des procédures de passation de marchés • taux de réussite des processus de passation de marchés
15		Services d'appui (internes) – CID • % des services fournis dans les délais convenus avec les collègues • % des services conformes aux normes de qualité, au regard de la satisfaction des collègues vis-à-vis des prestations (édition, traduction, présentation graphique, service de référence de la bibliothèque)
16		Qualité des services internes, dont la formation, et satisfaction vis-à-vis de ces services
Indicateurs PMS de produits		
1		Nombre de publications/documents de travail
2		Nombre de réunions/manifestations
3		Nombre d'informations
4		Nombre et types de visiteurs lors des manifestations du Cedefop
5		Nombre de visites d'étude

ANNEXE VIII

Références

- (¹) Business Europe, CEEP, ETUC, UEAPME. *Key challenges facing European labour markets – A joint analysis of European social partners*, 2007.
- (²) *Communiqué de Bordeaux sur la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels et Draft Conclusions of the Council and of the Representatives of the Governments of the Member States, meeting within the Council, on the future priorities for enhanced European cooperation in vocational education and training (VET) (Review of the Council conclusions of 14 November 2008)*.
- (³) Conseil de l'Union européenne. Règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un centre européen pour le développement de la formation professionnelle, *Journal officiel des Communautés européennes* L 39 du 13.2.1975, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 2051/2004.
- (⁴) Cedefop. *Renforcer la coopération européenne en matière de formation professionnelle grâce à l'information et l'expertise: continuité, concentration et flexibilité: Priorités à moyen terme du Cedefop 2009-2011*. Luxembourg: Office des publications, 2009.
- (⁵) Voir définition des aptitudes et compétences dans la recommandation du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne* C 111/01 du 6.5.2008.
- (⁶) Les prévisions portent sur tous les États membres de l'UE (sauf la Bulgarie et la Roumanie), plus la Norvège et la Suisse.
- (⁷) Cedefop. *Future skill needs in Europe – Focus on 2020*. Luxembourg: Publications Office, 2008. Disponible sur internet: www.trainingvillage.gr/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/498/4080_en.pdf
- (⁸) Commission européenne. *Les compétences clés dans un monde en mutation. Projet de rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail «Éducation et formation 2010»*. Communication COM(2009) 640 final du 25.11.2009. Disponible sur internet: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0640:FIN:FR:PDF> [cité le 1.2.2010].
- (⁹) Commission européenne. *Consultation sur la future stratégie «UE 2020»*. Document de travail de la Commission, COM(2009) 647 final du 24.11.2009. Disponible sur internet: http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/eu2020_fr.pdf [cité le 23.1.2010].
- (¹⁰) Commission européenne. *Un engagement commun en faveur de l'emploi*. Communication COM(2009) 257 final du 3.6.2009
- (¹¹) Commission européenne. *Rapport stratégique concernant la stratégie renouvelée de Lisbonne pour la croissance et l'emploi: lancement du nouveau cycle (2008-2010). Garder la cadence des réformes. Communication de la Commission au Conseil européen*, COM(2007) 803 du 11.12.2007. Luxembourg: Office des publications, 2007. Disponible sur internet: http://ec.europa.eu/growthandjobs/pdf/european-dimension-200712-annual-progress-report/200712-annual-report_fr.pdf [cité le 23.1.2010].
- (¹²) Voir note n° 9.
- (¹³) Commission européenne. *Strategic framework for European cooperation in Education and training: communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions*. Brussels: European Commission, 2008 (SEC Documents, [nn]).
- (¹⁴) Commission européenne. *Copenhagen declaration: declaration of the European Ministers of Vocational Education and Training, and the European Commission convened in Copenhagen on 29 and 30 November 2002, on enhanced European cooperation in vocational education and training*. Brussels: European Commission, 2002. Disponible sur internet: http://ec.europa.eu/education/copenhagen/copenhagen_declaration_en.pdf [cité le 22.09.2008].
- (¹⁵) Commission européenne: *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. Anticiper et faire coïncider les compétences requises et les besoins du marché du travail. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité*

économique et social européen et au Comité des régions, COM(2008) 868 du 16.12.2008. Luxembourg: Office des publications, 2009. Disponible sur internet: [http://209.85.229.132/search?q=cache:ISLgEv_bMdmJ:https://toad.eesc.europa.eu/ViewDoc.aspx%3Fdoc%3D%255C%255Cisis%255Cdfs%255Cesp_public%255Ccomm%255C2008%255Ccomm868%255CFR%255Ccomm868-2008_part1_ext_FR.doc+com\(2008\)+868&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&lr=lang_fr](http://209.85.229.132/search?q=cache:ISLgEv_bMdmJ:https://toad.eesc.europa.eu/ViewDoc.aspx%3Fdoc%3D%255C%255Cisis%255Cdfs%255Cesp_public%255Ccomm%255C2008%255Ccomm868%255CFR%255Ccomm868-2008_part1_ext_FR.doc+com(2008)+868&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&lr=lang_fr) [cité le 5.2.2010]. Voir aussi *Council Conclusions on New Skills for New Jobs: anticipating and matching labour market and skills needs*. Brussels: Council of the European Union, 2009. Disponible sur internet: http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/lsa/106549.pdf [cité le 16.11.2009].

(16) Commission européenne. *Un agenda social renouvelé: opportunités, accès et solidarité dans l'Europe du XXI^e siècle*. Communication COM(2008) 412 final du 2.7.2008.

(17) *Communiqué de Maastricht sur les priorités futures de la coopération européenne renforcée pour l'enseignement et la formation professionnels (revue de la déclaration de Copenhague du 30 novembre 2002) des ministres européens responsables de l'éducation et de la formation, des partenaires sociaux et de la Commission européenne du 14 décembre 2004*. Disponible sur internet: http://ec.europa.eu/education/news/ip/docs/maastricht_com_fr.pdf [cité le 23.1.2010].

(18) *Communiqué d'Helsinki sur la coopération européenne renforcée pour l'enseignement et la formation professionnels: communiqué des ministres européens de l'éducation et de la formation professionnelles, des partenaires sociaux européens et de la Commission européenne, réunis à Helsinki le 5 décembre 2006 pour revoir les priorités et les stratégies du processus de Copenhague*. Bruxelles: Commission européenne, 2006. Disponible sur internet: http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/helsinkicom_fr.pdf [cité le 23.1.2010].

(19) Voir note n° 2

(20) Conseil européen. Conclusions des 13 et 14 mars 2008. Doc. 7652/08.

(21) Conseil de l'Union européenne. Recommandation du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne* C 111/1 du 6.5.2008.

(22) Conseil de l'Union européenne. Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET). *Journal officiel de l'Union européenne* C 155/11 du 8.7.2009.

(23) Cedefop. *Credit systems and qualifications frameworks* (à paraître).

(24) Conseil de l'Union européenne. Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels. *Journal officiel de l'Union européenne* C 155/1 du 8.7.2009.

(25) Conseil de l'Union européenne. Décision n° 2241/2004/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2004 instaurant un cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass). *Journal officiel de l'Union européenne* L 390 du 31.12.2004, p. 6-12. Disponible sur internet: http://europass.cedefop.europa.eu/img/dynamic/c1399/type.FileContent.file/EuropassDecision_fr_FR.PDF [cité le 23.1.2010].

(26) Conseil de l'Union européenne. Décision n° 1720/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2006 établissant un programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne* L 327/45 du 24.11.2006.

(27) Conseil de l'Union européenne. Résolution du Conseil du 15 novembre 2007 sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. *Journal officiel de l'Union européenne* C 290/1 du 4.12.2007, et Commission européenne. *Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi* (2008-2010), COM (2007).

- (²⁸) Conseil européen de Bruxelles – 13 et 14 mars 2008 – *Conclusions de la présidence* (7652/08). 14.3.08. Disponible sur internet: http://www.eu2008.si/fr/News_and_Documents/Council_Conclusions/March/0314ECpresidency_conclusions.pdf [cité le 23.1.2010].
- (²⁹) Conseil européen de Bruxelles – 19 et 20 mars 2009 – *Conclusions de la présidence*. Disponible sur internet: http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/106832.pdf [cité le 23.1.2010].
- (³⁰) Voir note n° 15.
- (³¹) Cedefop. *Future skills needs in Europe – Focus on 2020*. Luxembourg: Publications Office, 2008.
- (³²) Cedefop. *Future skill supply in Europe: medium-term forecast up to 2020: synthesis report*. Luxembourg: Publications Office, 2009. Disponible sur internet: http://www.cedefop.europa.eu/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/546/4086_en.pdf [cité le 16.11.2009].
- (³³) Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil du 22 mai 2008 sur l'éducation et la formation des adultes. *Journal officiel de l'Union européenne* C 140 du 6.6.2008, et *Commission européenne. Vers des principes communs de flexicurité: des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en combinant flexibilité et sécurité, COM(2007) 359 final. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, adoptée le 27 juin 2007*.
- (³⁴) Cedefop. *The shift to learning outcomes – conceptual, political and practical developments in Europe*. Luxembourg. Publications Office, 2008. Voir aussi Cedefop. *La transition vers les acquis de l'apprentissage: politiques et pratiques en Europe*. Luxembourg: Office des publications, 2010 (Cedefop Reference). Disponible sur internet: http://www.cedefop.europa.eu/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/525/3054_en.pdf [cité le 16.11.2009] et Cedefop. *The relationship between quality assurance and VET certification in EU Member States*. Luxembourg: Publications Office, 2009.
- (Cedefop Panorama). Disponible sur internet: http://www.cedefop.europa.eu/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/555/5196_en.pdf [cité le 16.11.2009].
- (³⁵) Conseil de l'Union européenne. Directive 2005/36 du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. *Journal officiel de l'Union européenne* L 255/22 du 30.9.2005.
- (³⁶) Conseil de l'Union européenne. *Projet de résolution du Conseil et des représentants des États membres réunis au sein du Conseil relative au renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie en Europe*. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 2004. Disponible sur internet: http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/resolution2004_fr.pdf [cité le 1.2.2010].
- (³⁷) Conseil de l'Union européenne. Résolution «Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie». *Journal officiel de l'Union européenne* C 319/4 du 13.12.2008.
- (³⁸) Conseil européen. Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil du 15 novembre 2007 sur l'amélioration de la qualité des études et de la formation des enseignants. *Journal officiel de l'Union européenne* C 300/7 du 12.12.2007.
- (³⁹) Commission européenne. *Améliorer les compétences pour le XXI^e siècle: un programme de coopération européenne en matière scolaire*, COM (2008) 425 du 3.7.2008.
- (⁴⁰) Cedefop. *Updating the knowledge and skills of VET teachers: bringing teaching close to the labour market* (à paraître).
- (⁴¹) Cedefop. Inventory of validation http://www.cedefop.europa.eu/etv/Information_resources/EuropeanInventory
- (⁴²) Cedefop. *Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels*. Luxembourg: Office des publications, 2009. Voir aussi Commission européenne. *Principes communs européens*

pour la validation de l'apprentissage non formel et informel. Bruxelles: Commission européenne, 2004.

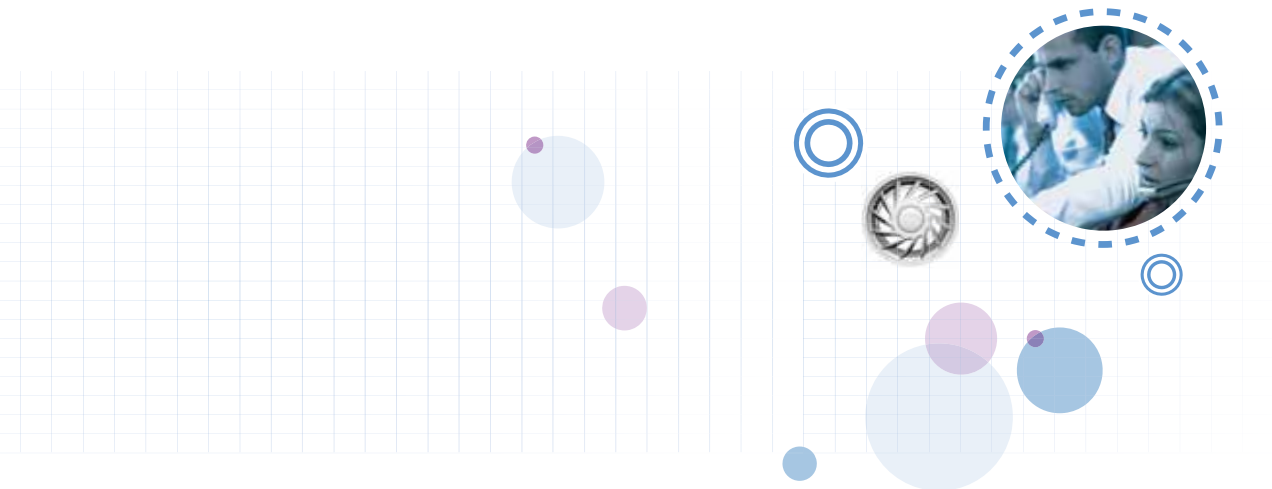
(⁴³) Voir note n° 33.

(⁴⁴) Commission européenne. *Plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes: c'est toujours le moment d'apprendre*. Bruxelles: Commission européenne, COM (2007) 678 final.

(⁴⁵) Cedefop: *Modernising vocational education and training: fourth report on vocational education and training research in Europe: synthesis report*. Luxembourg: Publications Office, 2009. Cedefop Reference, 70.
[Synopsis en français: Cedefop: *Moderniser l'enseignement et la formation professionnels – Quatrième rapport sur la recherche en EFP en Europe: synopsis*. Luxembourg: Office des publications, 2010].

(⁴⁶) Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'efficacité et l'équité dans l'éducation et la formation. *Journal officiel de l'Union européenne* C 298/03 du 8.12.2006.

(⁴⁷) Conseil européen. Conclusions du Conseil du 25 mai 2007 sur un cadre cohérent d'indicateurs et de critères de référence pour le suivi des progrès accomplis vers les objectifs de Lisbonne dans le domaine de l'éducation et de la formation. *Journal officiel de l'Union européenne* C 311/10 du 21.12.2007.





CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Savoirs, aptitudes et compétences pour la relance et la croissance

Programme de travail 2010

Luxembourg:
Office des publications de l'Union européenne

2011 – VI, 67 p. – 21 X 29,7 cm

ISBN 978-92-896-0625-7

N° cat.: TI-AG-10-001-FR-C

Gratuit – 4090 FR



Programme de travail 2010

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020, E-mail: info@cedefop.europa.eu

www.cedefop.europa.eu



Office des publications

ISBN 978-92-896-0625-7



9 789289 606257 >